



Province  
de Liège

Enseignement

LIEGE



19  
20 **14-18**

DOCUMENTS

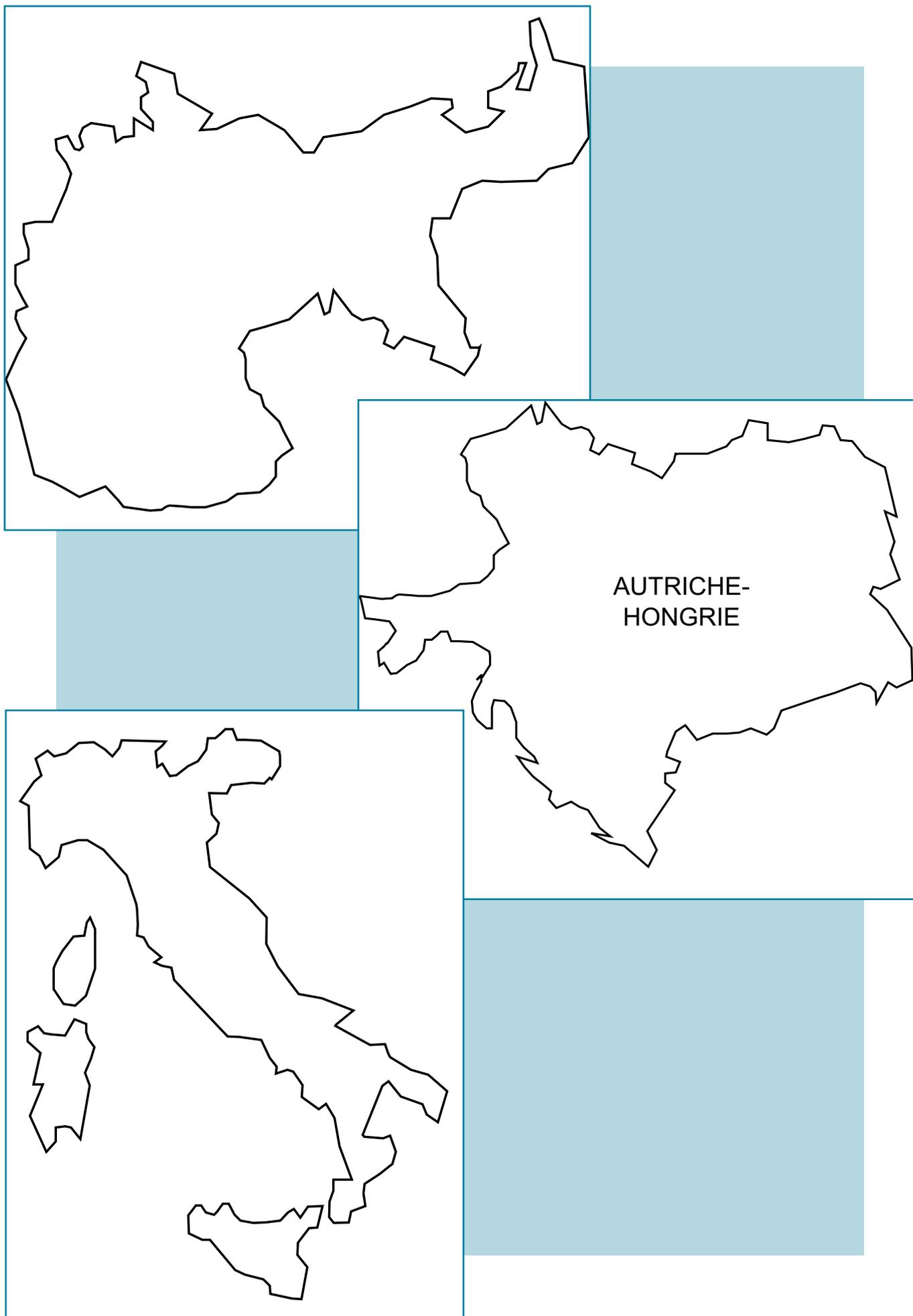


DOCUMENTS

1914-1918

La Grande Guerre vue de la Province de Liège et de Belgique

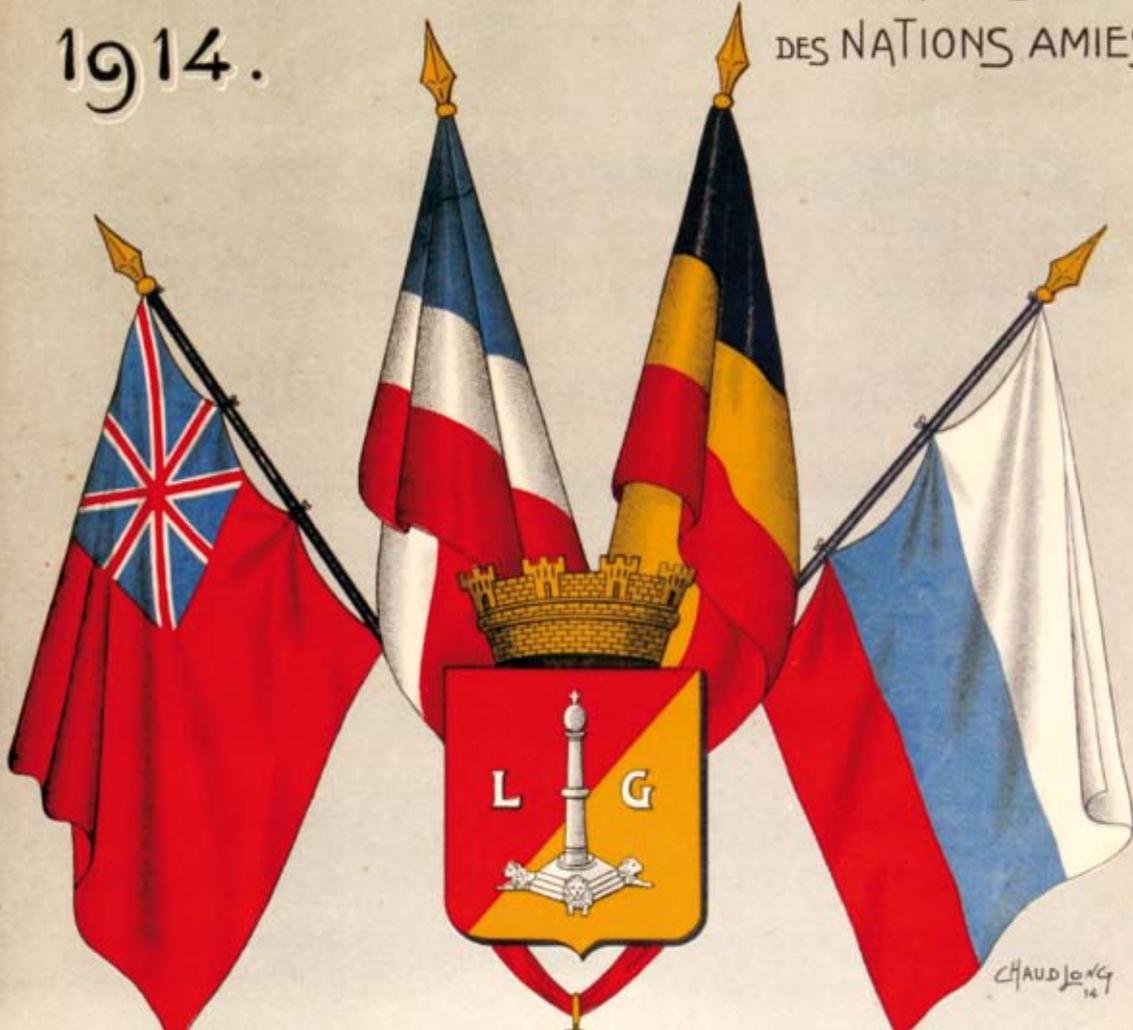
**Document 1 :** Les États de la Triple-Alliance



Document 2 : Couverture de la partition de la « Marche des Alliés », composée par Georges Lagarde, 1919

1914.

DÉDIÉ AUX ARMÉES  
DES NATIONS AMIÉS



CHAUDJONG  
14

# MARCHE DES ALLIÉS

Potpourri  
PAR  
GEORGES LAGARDE

Piano à 2 Mains (simplifié)	NET 2.00 ₣
Piano à 4 Mains	- 3.00 -
Petit Orchestre (Brasserie)	- 5.00 -
Orchestre complet	- 5.00 -
Parties séparées	- 0.25 -
Conducteur	- 1.00 -

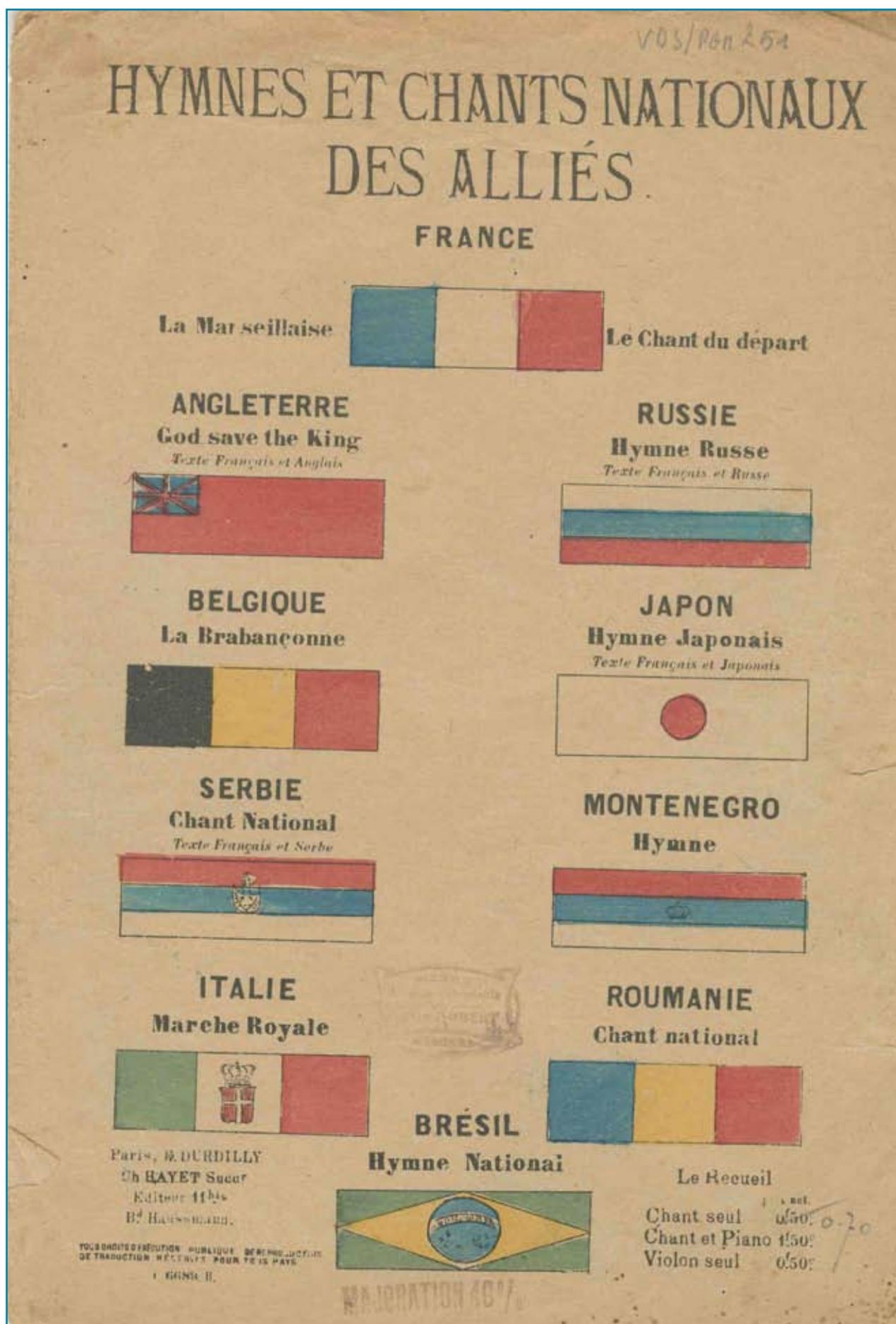
VIOLONISTE, CHEF D'ORCHESTRE DU CASINO DE SPA.  
SOLISTE DES CONCERTS DE MONTE-CARLO.

IVAN FLORENCE  
Éditeur de Musique  
VERVIERS (Belgique)  
Rue de Dison 38

PROPRIÉTÉ DE L'AUTEUR · Tous droits de Reproduction et d'Arrangement réservés pour tous Pays

LITHO. MANEY FRÈRES, VERVIERS

**Document 3 :** Les États de la Triple-Entente et leurs alliés. Couverture du recueil de partitions des hymnes et chants nationaux des Alliés



« À la fin du 19<sup>e</sup> siècle, les 6 pays les plus puissants d'Europe sont la Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Russie et l'Italie. Ces pays ne s'entendent pas bien. Les tensions les poussent à faire des alliances militaires. Ainsi, en 1882, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et l'Italie s'allient et forment la Triple-Alliance. L'Italie va se retirer de cette alliance en 1915. La Triple-Alliance inquiète les autres pays. En 1894, la France s'allie à la Russie, puis à la Grande-Bretagne en 1904. À partir de 1907, ces trois pays s'unissent et forment la Triple-Entente. Dans les premières années du 20<sup>e</sup> siècle, l'Europe se retrouve divisée en deux blocs : la Triple-Alliance d'un côté et la Triple-Entente de l'autre. Les pays de chaque bloc s'entendent pour s'aider en cas de guerre.

En même temps, le climat entre les pays européens se détériore (devient mauvais). Chaque pays se sent agressé par d'autres. La Grande-Bretagne, la France et l'Allemagne se disputent des territoires dans les colonies (pays occupés par d'autres plus forts qui exploitent leurs richesses), notamment en Afrique. L'Allemagne veut étendre son influence en Europe et en Afrique et cela déplaît à la France, la Grande-Bretagne et la Russie. De son côté, la France veut reconquérir les régions de l'Alsace et de la Lorraine qui sont devenues allemandes en 1871. La France a perdu ces régions suite à sa défaite dans la guerre qui l'a opposée à l'Allemagne en 1870 et 1871. Des tensions existent aussi dans la région des Balkans (région située au sud-est de l'Europe) où des pays comme la Grèce, la Serbie, la Bulgarie sont indépendants depuis peu de temps. Les 2 grandes puissances de la région, l'Autriche-Hongrie et la Russie, veulent chacune dominer les Balkans. Dès 1910, les pays européens se préparent à un conflit qui semble impossible à éviter. Chacun renforce son armée. »

**Document 5 :** le code morse

A ● ■■■	N ■■■ ●
B ■■■ ● ● ●	O ■■■ ■■■ ■■■
C ■■■ ● ■■■ ●	P ● ■■■ ■■■ ●
D ■■■ ● ●	Q ■■■ ■■■ ● ■■■
E ●	R ● ■■■ ●
F ● ● ■■■ ●	S ● ● ●
G ■■■ ■■■ ●	T ■■■
H ● ● ● ●	U ● ● ■■■
I ● ●	V ● ● ● ■■■
J ● ■■■ ■■■ ■■■	W ● ■■■ ■■■
K ■■■ ● ■■■	X ■■■ ● ● ■■■
L ● ■■■ ● ●	Y ■■■ ● ■■■ ■■■
M ■■■ ■■■	Z ■■■ ■■■ ● ●

/ : séparation entre 2 lettres

// : séparation entre 2 mots



**Document 8 :** Affiche « Aux habitants du Pays de Liège »

**AUX HABITANTS**  
DU  
**PAYS DE LIÈGE**

La grande Allemagne envahit notre territoire après un ultimatum qui constitue un outrage.  
La petite Belgique a relevé fièrement le gant.  
L'armée va faire son devoir !  
La population du pays de Liège accomplira le sien !  
Aussi ne cessera-t-elle de donner l'exemple du calme et du respect aux lois.  
Son ardent patriotisme en répond.  
Vive le Roi, commandant en chef de l'armée !  
Vive la Belgique !

Le Lieutenant-General  
Gouverneur Militaire de Liège,  
**LEMAN.**

Liège, le 4 Août 1914.

Liège. — Imprimerie LA MEUSE

**Document 9 :** Extrait de l'ouvrage d'August De Schryver, *La Bataille de Liège (août 1914)*, Liège, H. Vaillant-Carmanne, 1922

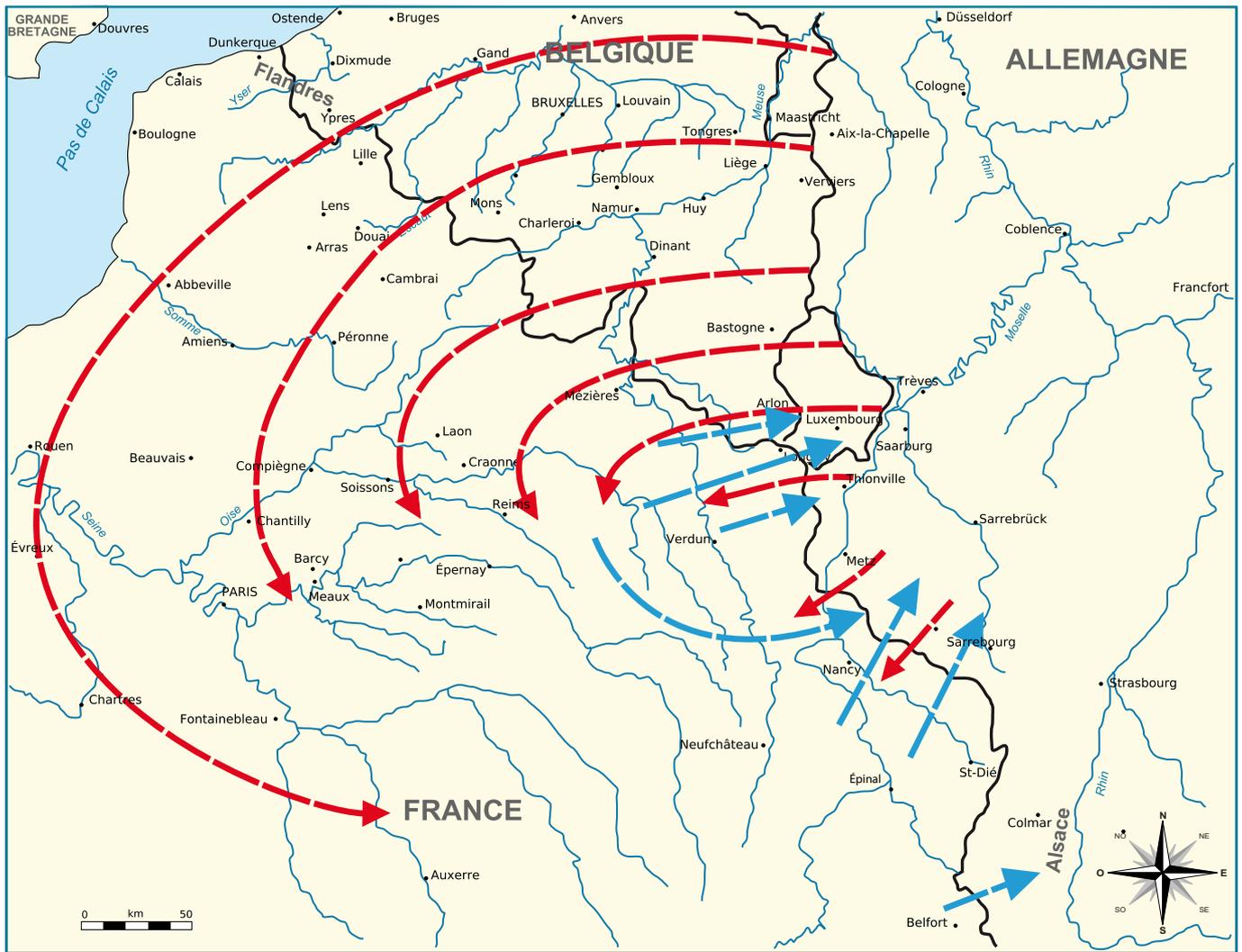
« Douze forts isolés [composent la position fortifiée de Liège], 6 grands (Flémalle, Loncin, Pontisse, Barchon, Fléron et Bonnelles) et 6 petits (Hollogne, Lantin, Liers, Evegné, Fléron, Embourg), répartis par moitié sur l'une et l'autre rive [de la Meuse]. Ils ceignent la ville, dépourvue d'enceinte de sûreté, à une distance de 6,5 à 9,1 km du centre de l'agglomération et sont séparés entre eux par des intervalles variant de 1,9 km (espacement entre les forts de Chaudfontaine et d'Embourg) à 6,4 km (entre les forts d'Embourg et de Bonnelles). »

**Document 10 :** Extraits de la réponse du gouvernement belge à l'ultimatum allemand, Bruxelles, le 3 août 1914 (CLHAM, Centre Liégeois d'Histoire et d'Archéologie Militaire, <http://www.clham.org/050295.htm> [Page consultée le 30 avril 2014])

« [...] Cette note a provoqué chez le gouvernement du roi un profond et douloureux étonnement. Les intentions qu'elle attribue à la France sont en contradiction avec les déclarations formelles qui nous ont été faites, le 1<sup>er</sup> août, au nom du gouvernement de la République. D'ailleurs si contrairement à notre attente une violation de la neutralité belge venait à être commise par la France, la Belgique remplirait tous ses devoirs internationaux et son armée s'opposerait à l'envahisseur avec la plus vigoureuse résistance [...].  
Aucun intérêt stratégique ne justifie la violation du droit. Le gouvernement belge en acceptant les propositions qui lui sont notifiées sacrifierait l'honneur de la nation en même temps qu'il trahirait ses devoirs vis-à-vis de l'Europe.

Conscient du rôle que la Belgique joue depuis plus de quatre-vingts ans dans la civilisation du monde, il se refuse de croire que l'indépendance de la Belgique ne puisse être conservée qu'au prix de la violation de sa neutralité. Si cet espoir était déçu, le gouvernement belge est décidé à repousser par tous les moyens en son pouvoir toute atteinte à son droit. »

## Document 11 : Les plans d'attaque



Légende :

➔ Plan Schlieffen (1905)

➔ Plan XVII (1911)

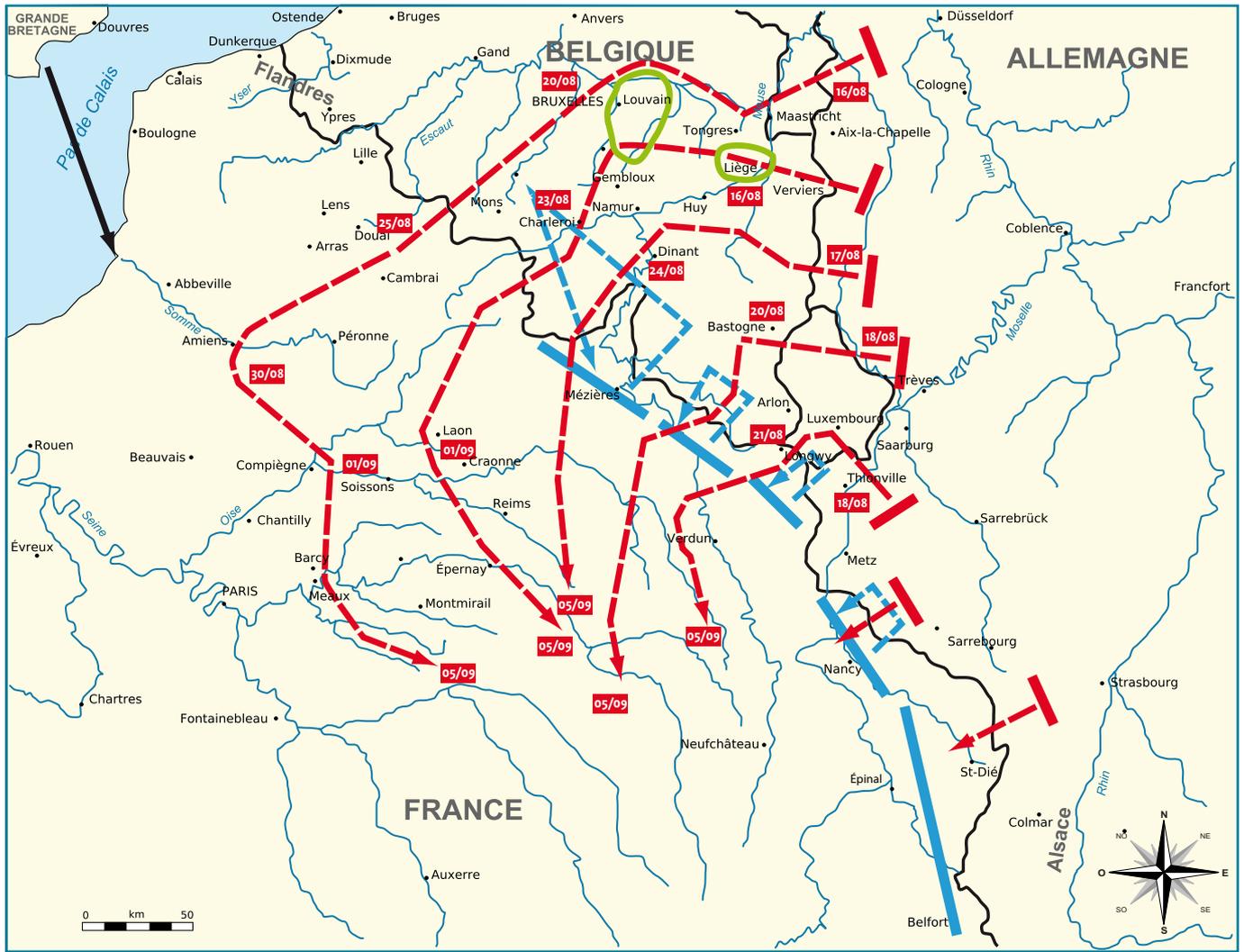
### Allemagne : le plan Schlieffen (1905)

Dans sa version modifiée, il prévoyait qu'une grande partie des armées allemandes attaquerait la France en passant par la Belgique. L'état-major allemand pensait que la Belgique se montrerait incapable de résister longtemps aux forces allemandes ou laisserait passer celles-ci pour éviter l'affrontement.

### France : le plan XVII (1911)

Il prévoyait de concentrer la majeure partie des armées françaises le long de la frontière franco-belge et franco-allemande pour une offensive rapide et profonde dans le territoire allemand.

**Document 12 : L'avancée allemande et la retraite alliée**



**Légende :**

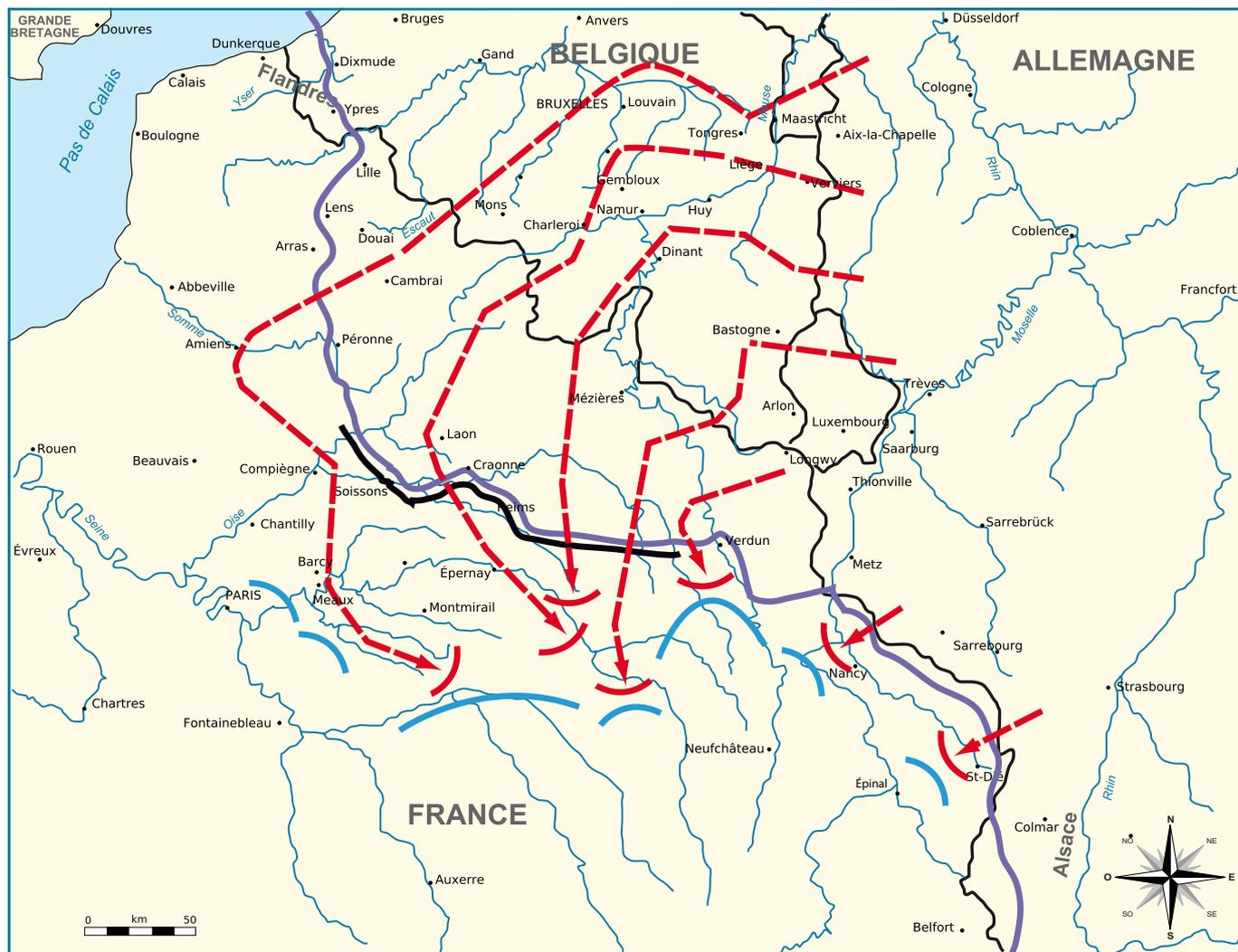
- Concentration des troupes françaises le 2 août 1914 (commandant en chef : Joffre)
- Concentration des troupes allemandes le 2 août 1914 (commandant en chef : Von Moltke)
- Concentration des troupes belges le 2 août 1914 (commandant en chef : Albert I<sup>er</sup>)

➔ Offensives victorieuses des Allemands

➔ Echec des offensives françaises

➔ Arrivée du corps expéditionnaire britannique

**Document 13 : Le front occidental de septembre 1914 à décembre 1914**



**Légende :**

-  Offensives des Allemands
-  Avancée extrême des Allemands le 5 septembre 1914
-  Offensive alliée
-  Front le 13 septembre 1914
-  Front à la fin de l'année 1914

# VILLE DE LIEGE

## Le Bourgmestre à ses Concitoyens,

L'armée allemande attaque l'enceinte fortifiée de Liège.

Nos forts résistent vigoureusement.

Nos troupes déploient une admirable vaillance.

Nos populations travaillent d'un généreux élan à la défense de la Place.

Le Roi l'a proclamé : **PERSONNE DANS LE PAYS NE FAILLIRA A SON DEVOIR.**

Liégeois, nous sommes les premiers éprouvés.

A nous, le lourd honneur de donner à la Patrie l'exemple du courage, de prouver au Roi qu'il n'a pas trop présumé de l'énergie du Peuple Belge.

Liège, le 5 Août 1914.

Le Bourgmestre,

**G. KLEYER**

Liège. — Imprimerie LA MEUSE.

Document 15 : Carte postale allemande



Document 16 : Monument du cavalier Fonck, Thimister



Document 17 : Photographie, sans date



Document 18 : Photographie, 1914



**Document 19** : Carte-vue, 1914



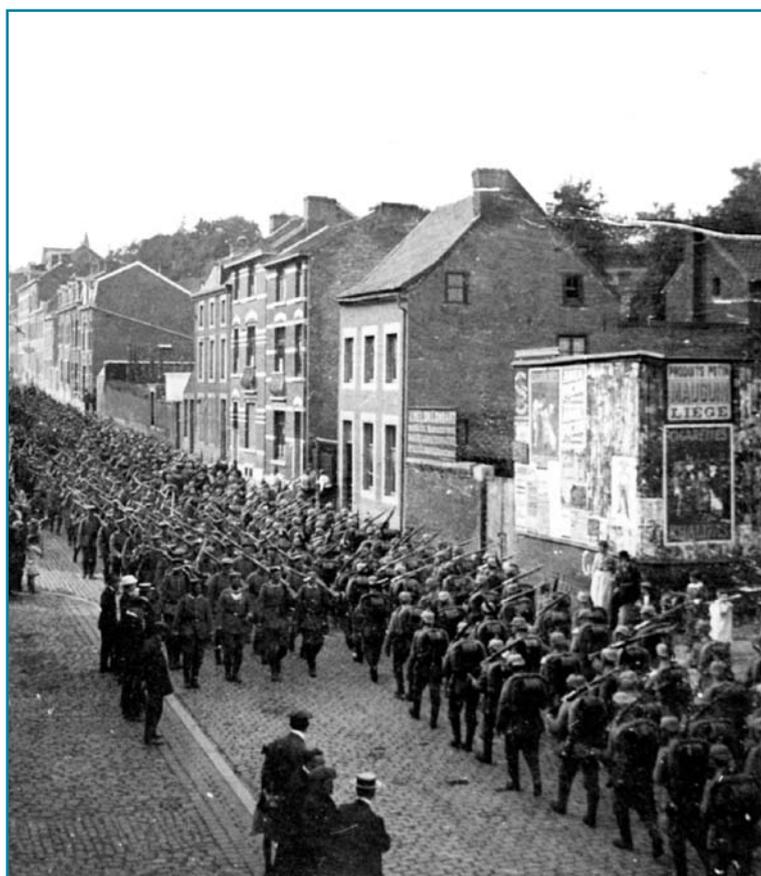
**Document 20** : Photographie, 1919



Document 21 : Photographie, 1919



Document 22 : Photographie, 1914



**Document 23 :** Carte postale allemande, sans date



**Document 24 :** L'infanterie belge en 1914, tenue de combat (Annonce mortuaire de Fernand Louis)



Le soldat porte encore le képi « shako » recouvert d'une toile cirée. Comme arme, il a le Mauser à baïonnette courte.

**Document 25 :** L'infanterie belge, tenue de combat

En 1915, la Belgique, tout comme la Grande-Bretagne ou les Etats-Unis, adopte l'uniforme kaki (mot ourdou signifiant sable), mais également des bottes en caoutchouc et des vêtements de pluie.



**Document 26 :** L'infanterie belge



**Document 27 :** Képi de l'Yser

Peu à peu, afin de donner au soldat une coiffure uniforme, on lui donne le képi dit « de l'Yser », en fait une casquette molle avec une partie qui peut être rabattue sur les oreilles par temps froid.



**Document 28 :**

Casque Adrian

Le casque Adrian (du nom de son inventeur, un général français) est adopté à partir de 1915 par l'armée belge. Il pèse 800 grammes.



**Document 29 :** Extrait du roman autobiographique *Le feu* d'Henri Barbusse, 1916

**Le Barda.** « Le sac, c'est la malle et même c'est l'armoire. Et le vieux soldat connaît l'art de l'agrandir quasi miraculeusement par le placement judicieux de ses objets et provisions de ménage. En plus du bagage réglementaire et obligatoire - les deux boîtes de singe<sup>1</sup>, les douze biscuits, les deux tablettes de café et les deux paquets de potage condensé, le sachet de sucre, le linge d'ordonnance<sup>2</sup> et les brodequins<sup>3</sup> de rechange - nous trouvons bien moyen d'y mettre quelques boîtes de conserves, du tabac, du chocolat, des bougies et des espadrilles, voire du savon, une lampe à alcool, et de l'alcool solidifié et des lainages [...]. Et mon voisin dit vrai : chaque fois quand il arrive à son poste après des kilomètres de route et des kilomètres de boyaux, [...] [il] se jure bien que, la prochaine fois, il se débarrassera d'un tas de choses et se délivrera un peu les épaules du joug du sac. Mais chaque fois qu'il se prépare à repartir, il reprend cette même charge épuisante et presque surhumaine ; et il ne la quitte jamais, bien qu'il l'injurie toujours. »

<sup>1</sup> Il s'agit de corned-beef : des morceaux salés et agglomérés de boeuf maigre, conservés en boîte et se consommant en tranches.

<sup>2</sup> Linge de corps.

<sup>3</sup> Grosse chaussure montante de marche, emboîtant la cheville, lacée sur le cou-de-pied et portée en particulier par les militaires.

**Document 30 :** Photographie d'une sentinelle sur le canal de l'Yser, février 1917



*Sentinelle au bord du canal de l'Yser.—Février, 1917.*

Document 31 : Annonce mortuaire d'Adrien Demarteau



A NOTRE REGRETTÉ COLLÈGUE ET AMI  
**ADRIEN DEMARTEAU**  
 MORT GLORIEUSEMENT POUR LA PATRIE, LE 3 JUIN 1915  
 DANS LA VINGT-HUITIÈME ANNÉE DE SON AGE  
 APRÈS AVOIR CONSACRÉ A L'ÉDUCATION DE L'ENFANCE  
 LES GRANDES QUALITÉS DE SON ESPRIT ET DE SON CŒUR

LE PERSONNEL ENSEIGNANT  
 DES ÉCOLES COMMUNALES D'ANGLEUR.

*Liège. D. Cormant*

Document 32 : Annonce mortuaire de Léon Bonhomme



†  
 A la Glorieuse Mémoire  
 DE MONSIEUR  
**LÉON BONHOMME**  
 Volontaire de Guerre  
 Né à Remouchamps le 15 Janvier 1892  
 Sous-Officier technicien du Génie Auxiliaire  
 Mort pour la Patrie

Document 33 : Annonce mortuaire de Fernand Louis



A la Pieuse et Chère Mémoire  
 DE MONSIEUR  
**FERNAND LOUIS**  
 Soldat au 5<sup>e</sup> de Ligne  
 né à Stoumont le 12 Mai 1893, tombé au  
 champ d'honneur à Loo le 30 Janvier 1915.

Honneur au soldat qui n'hésite pas et qui  
 tombe pour la Patrie en pleine jeunesse et en  
 pleine espérance.

Adieu chers parents, frères et sœurs bien-  
 aimés, dont le souvenir me fut toujours viva-  
 ce. J'aspirais fortement au bonheur de vous  
 revoir, mais le sort cruel hélas, m'a enlevé  
 tout espoir. Je vous quitte bien jeune encore,  
 mais je meurs content car j'ai accompli sans  
 faiblir mon devoir de soldat.

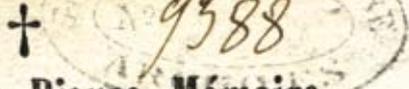
Fils et frère bien-aimés, notre cœur t'a fi-  
 dèlement suivi dans ta périlleuse carrière ;  
 jamais nous ne t'oublierons ; du sein de  
 l'Eternité où tu es entré, tu veilleras sur  
 nous, tu nous consoleras en attendant l'heure  
 du bienheureux revoir.

Cœur Sacré de Jésus, j'ai confiance en Vous.

Imprimerie G. Steinmetz-Haenen Remouchamps

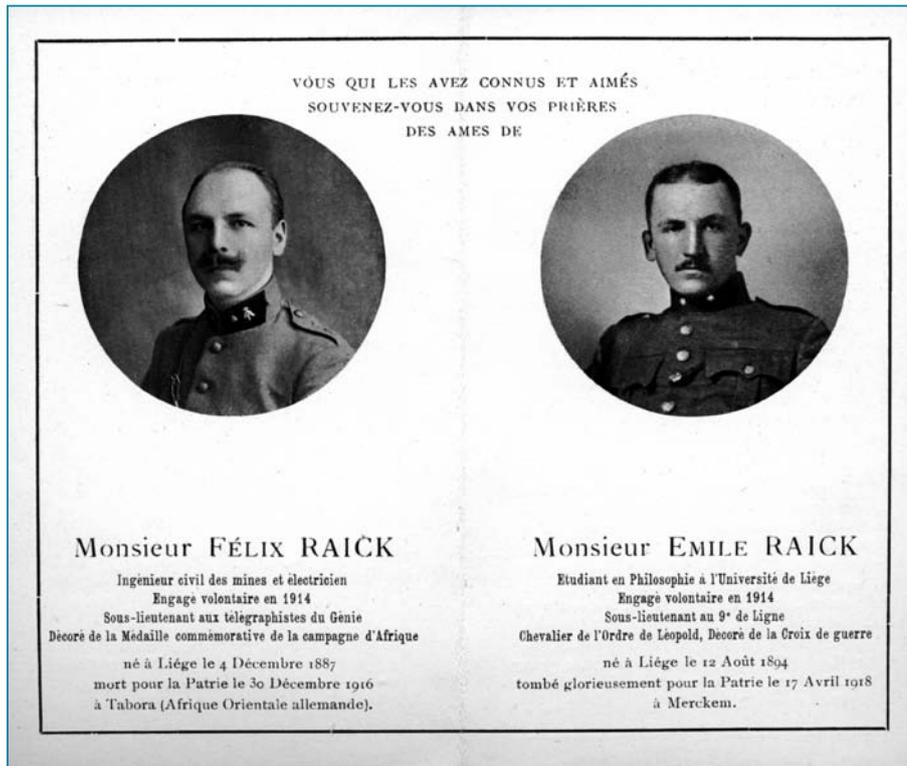
Document 34 : Annonce mortuaire de Joseph Copay

Leurs bras combattaient l'ennemi, leurs  
 cœurs priaient Dieu. (I. MACH. 2-58)



†  
 A la Chère et Pieuse Mémoire  
 DE MONSIEUR  
**JOSEPH COPAY**  
 Soldat milicien au 9<sup>e</sup> de ligne  
 né à Nonceveux le 8 Décembre 1899  
 tombé glorieusement pour la Patrie  
 à Dixmude le 21 Mai 1916  
 inhumé au cimetière militaire de Adinkerke

**Document 35 :** Annonce mortuaire de Félix et Emile Raick



**Document 36 :** Extrait de l'article de David Sbrava, *La guerre des gaz 1915-1918 vue à travers les archives de l'EC-PAD*, 2011, p. 3

22 avril 1915, à 17 heures, saillant d'Ypres en Belgique, un lourd nuage jaune et verdâtre, poussé par un vent de nord-est, progresse rapidement en direction des lignes françaises situées entre le canal de l'Yser et le village de Poelcappelle. Immédiatement pris de nausées et ne pouvant plus respirer, les soldats français, totalement démunis face à ce nuage mortel, s'effondrent devant leurs camarades présents en seconde ligne, propageant ainsi un effet de panique dans les lignes alliées. Au cours de cette journée, 5 000 soldats périssent dans l'attaque, alors que 15 000 ont subi les effets des gaz.

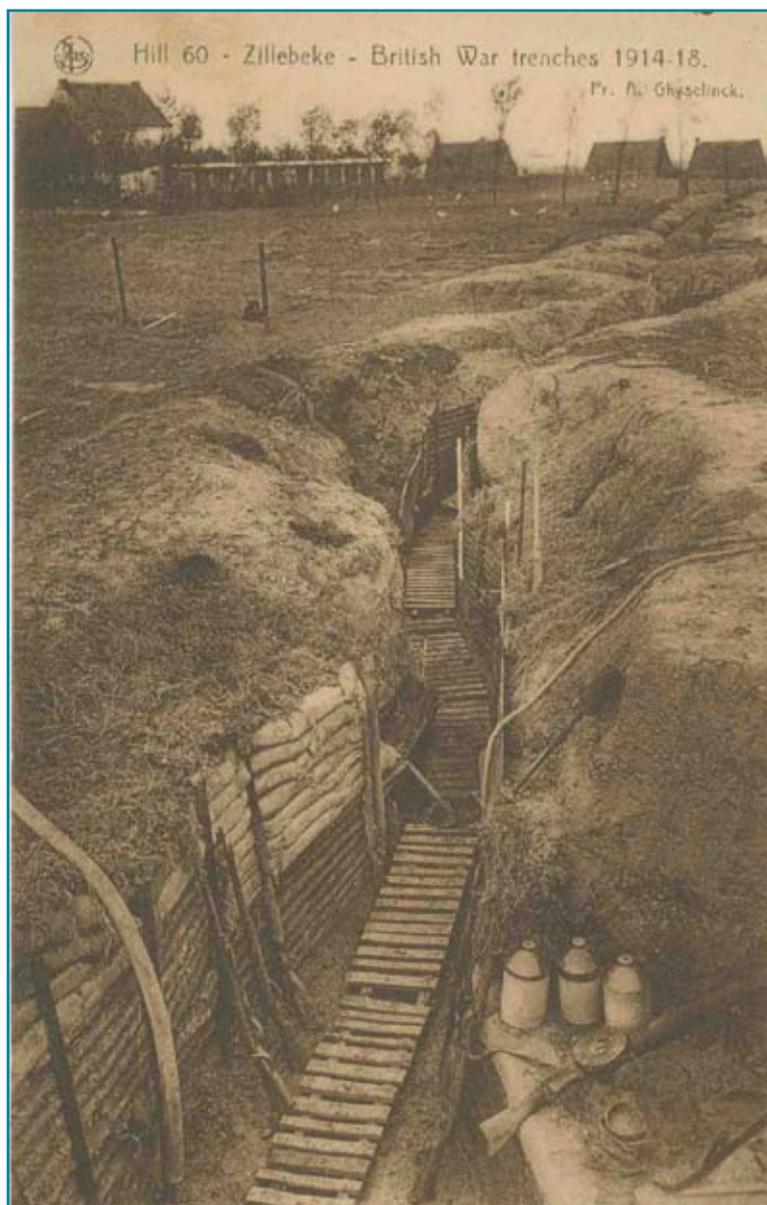
Cette première attaque, préparée pendant de longs mois par les troupes allemandes, marque le début de l'emploi massif des agents chimiques et toxiques issus des progrès de l'industrie. L'utilisation de ces nouvelles substances à des fins militaires suscite au sein des états-majors l'espoir d'une percée fulgurante du front, permettant de redonner au conflit sa mobilité perdue dans l'enlisement de la guerre des tranchées.



**Document 37** : Photographie d'un blessé et d'un brancardier



**Document 38** : Carte postale (Zillebeke 14-18)



**Document 39** : Mitrailieuse



**Document 40** : Photographie d'une tranchée



**Document 41 :** Lettres du front (extraits de Jean Nicot, *Les poilus ont la parole. Lettres du front 1917-1918*, Bibliothèque Complexe, 1998)

Ces textes sont extraits de lettres interceptées par le « contrôle postal » de l'armée en 1917 et qui ne sont jamais parvenues à leurs destinataires.

**Extrait 1 :**

« Les gens de l'arrière ne connaissent pas notre vie et ne s'en font pas une idée. Vivre dans la boue et dans l'eau, couché tout habillé, parfois rongé de vermine sans nom, sans même pouvoir retirer ses souliers trempés, faire des corvées, poser du fil de fer en silence et en hâte la nuit et se faire tuer, empoisonner, mourir l'intérieur brûlé !  
Ah! Maudit métier ! »

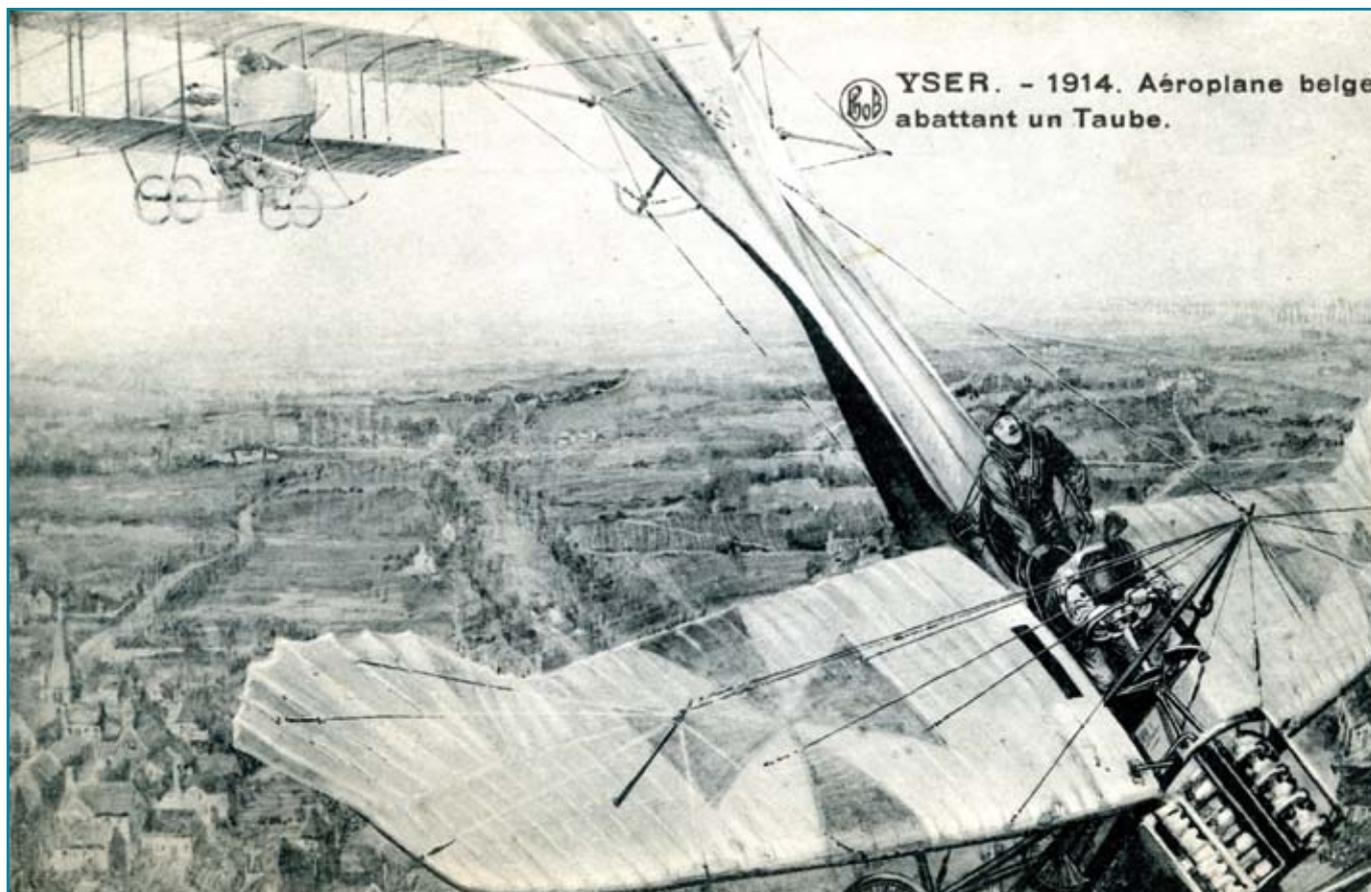
**Extrait 2 :**

« Parfois il faut conserver son masque dix à douze heures et pendant ce temps ne pouvoir ni boire ni manger, c'est terrible, jamais je n'ai vu de pareilles choses si horribles, et si ce n'était que j'ai peur que la censure ouvre mes lettres, j'en aurais long à vous raconter [...] »

**Extrait 3 :**

« Ils se foutent de nous, ils veulent notre peau à tous, il n'y en a pas encore assez de tués; ils vont tellement jouer avec nous que ça ne va plus tarder avant que ça se gâte, car nous en avons tous marre au front. Qu'ils fassent bien attention à eux, tous ces buveurs de sang humain ! »

**Document 42 :** Carte postale



**Document 43 :** Carte postale

En 1914, le char blindé n'existe pas ; c'est la guerre des tranchées qui le rend nécessaire pour approcher l'ennemi.



**Document 44 :** Extrait du roman *Le feu* d'Henri Barbusse, 1916

« Le sac tire et fait mal aux épaules, secoué dans cette course houleuse sous l'assaut des éléments. La tranchée est bouchée par un éboulement frais dans lequel on s'enfonce... On est obligé d'arracher ses pieds de la terre molle et adhérente, en les levant très haut à chaque pas [...]. Il faut, à un endroit, se baisser très bas pour passer au-dessous du pont massif et gluant qui franchit le boyau, et ce n'est pas sans peine qu'on y arrive : on est forcé de s'agenouiller dans la boue, d'écraser par terre et de ramper à quatre pattes pendant quelques pas [...]. Encore une fois, remous violent. On stoppe brusquement et comme tout à l'heure je suis jeté sur Poterloo et m'appuie sur son dos [...]. Il me crie : - Courage, vieux, on arrive ! [...]

Tout à coup, une explosion formidable tombe sur nous. Je tremble jusqu'au crâne, une résonance métallique m'emplît la tête, une odeur brûlante de soufre me pénètre les narines et me suffoque. La terre s'est ouverte devant moi. Je me sens soulevé et jeté de côté, plié, étouffé et aveuglé à demi dans cet éclair et ce tonnerre. Je me souviens bien pourtant : pendant cette seconde où instinctivement, je cherchais, éperdu, mon frère d'armes, j'ai vu son corps monter, debout, noir, les deux bras étendus de toute leur envergure, et une flamme à la place de la tête ! »

**Document 45 :** La guerre des tranchées vue par les combattants

**La soif :**

« Les deux litres qu'emportent nos bidons sont vite épuisés [...]. On peine durement, presque toujours, et presque toujours « il fait soif ». Le problème de la soif est souvent cruel. Sur la rive gauche de la Meuse, il n'y a pas d'eau. Sur la rive droite [...] il y a des sources excellentes. Mais les Allemands, qui y ont vécu, les connaissent comme nous. Ils y précipitent jour et nuit tant d'obus que les hommes qui y vont goûter l'eau

risquent chaque fois d'y perdre le goût du pain. »

Daniel Mornet, *Tranchées de Verdun*, Presses Universitaires de Nancy, 1990 (Témoignage sur les 11 mois que Daniel Mornet passe avec son bataillon à Verdun, de juillet 1916 à mai 1917)

### Vivre avec les morts :

« Une odeur infecte nous prend à la gorge dans notre nouvelle tranchée, à droite des Eparges. Il pleut à torrents et nous trouvons des toiles de tentes fichées dans les parois. Le lendemain à l'aube, nous constatons que nos tranchées sont faites dans un charnier : les toiles de tente cachent la vue des corps et des débris. Au bout de quelques jours, et le soleil aidant, les mouches nous envahissent, l'appétit a disparu. [...] Les hommes ont le teint cireux, les yeux cernés. »

Caporal Broizat, 272<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie

### Les rats :

« Les rats, en quantité incalculable, sont les maîtres de la position. C'est par centaines qu'ils pullulent dans chaque débris de maison, les abris de bombardement... Je passe là des nuits terribles : recouvert totalement par mes couvre-pieds et ma capote, je sens pourtant ces bêtes immondes qui me labourent le corps. Ils sont parfois quinze ou vingt sur chacun de nous et après avoir tout mangé, pain, beurre, chocolat, ils s'en prennent à nos vêtements. Impossible de dormir dans de telles conditions : cent fois chaque nuit, je me débats sous les couvertures et la frayeur que je leur cause par la brusque lumière d'une lampe électrique n'est que de courte durée. Instantanément, ils reviennent plus nombreux. »

Jacques Vandebeuque, *Aux Eparges*

Deux extraits cités par André Ducasse, Jacques Meyer, Gabriel Perreux, *Vie et mort des Français, 1914-1918*, Hachette, 1962

### Document 46 : Carte postale

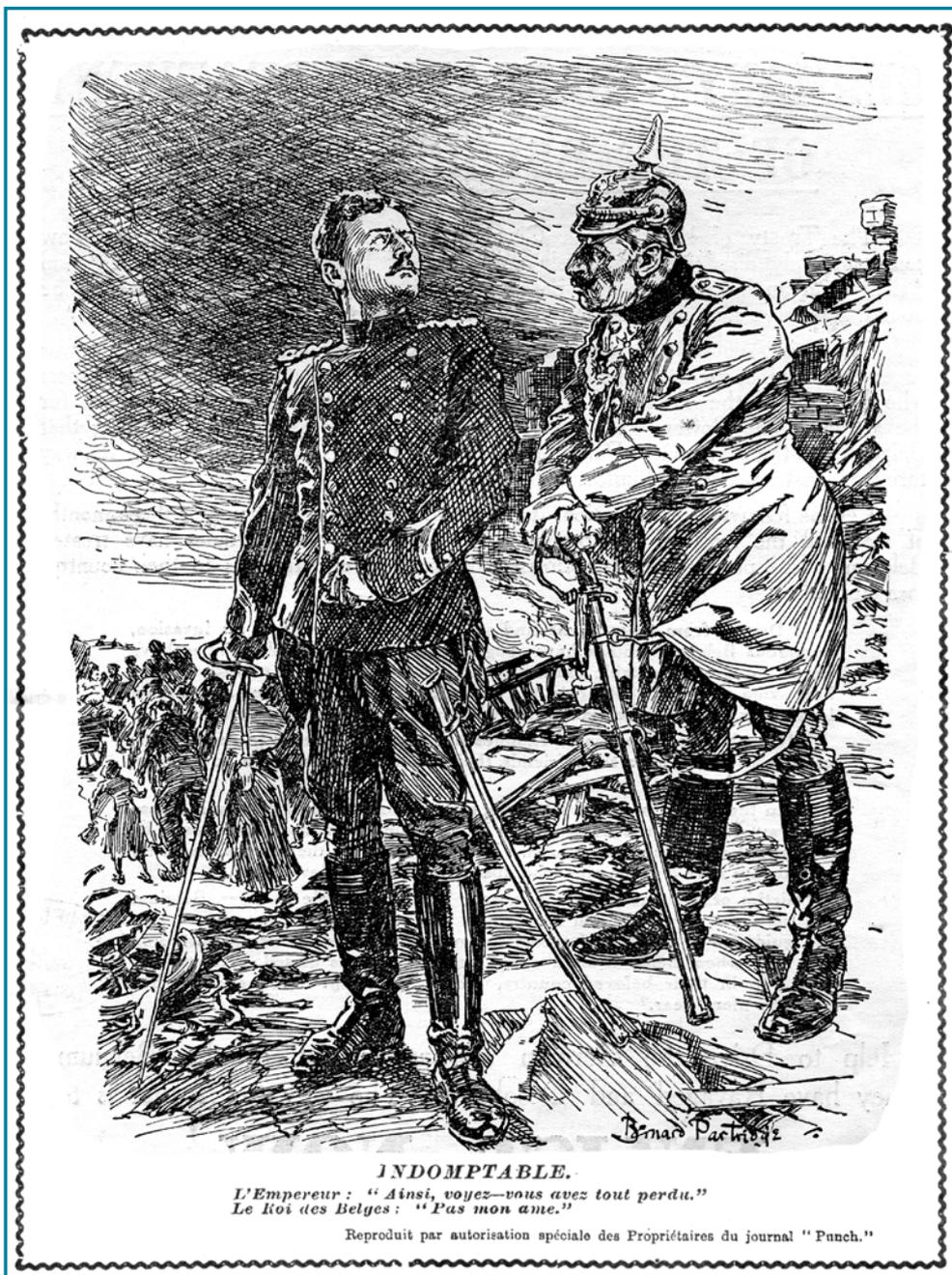


Une anecdote, dont la véracité demeure néanmoins à établir :

« **LE ROI AU FRONT.** [...] Il aimait à se mêler aux soldats et souvent se promenait dans les cantonnements, sans que rien ne le distinguât des autres officiers. Un jour, un poste de Croix-Rouge fut pris sous le bombardement et le feu se déclara. Tandis que les hommes présents s'empressaient à sauver les blessés, une infirmière avisa un spectateur immobile : « Eh bien ! Qu'attendez-vous pour nous aider ?... Vous avez peur de vous salir les mains ? » lui cria-t-elle en passant.

Sans répondre, souriant, il prit un brancard ; quand le danger fut passé, un sous-officier, reconnaissant le Roi, lui demanda : « Sire, vous n'êtes pas trop mouillé ? – Bah ! répondit-il en tendant ses mains vers l'infirmière confuse, il ne faut pas avoir peur de se salir un peu ! »

Document 48 : Caricature



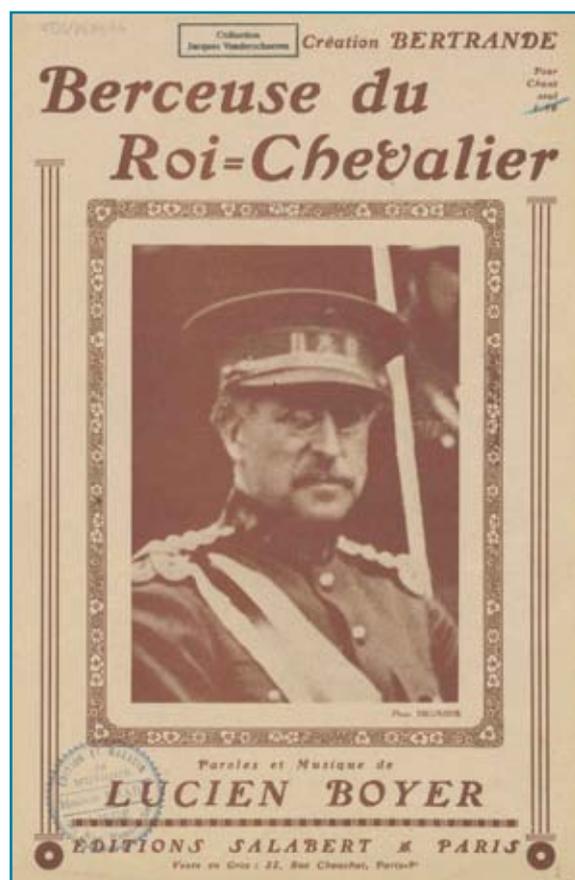
C'était un soir sur les bords de l'Yser  
Un soldat belg' y était de faction  
Vinr'nt à passer trois braves militaires  
Parmi lesquels se trouvait le Roi Albert.  
Qui vive là cria la sentinelle,  
Qui vive là, vous ne passerez pas,  
Si vous passez, craignez ma baïonnette,  
Retirez-vous, vous ne passerez pas (bis)

Halte-là !  
Le Roi Albert mit la main à sa poche :  
Tiens, lui dit-il et laisse-nous passer  
Non répondit la brave sentinelle,  
L'argent n'est rien pour un vrai soldat belg'.  
Dans mon pays, je cultivais la terre,  
Dans mon pays, je gardais mes brebis  
Mais maintenant, que je suis militaire,  
Retirez-vous, vous ne passerez pas (bis)

Halte-là !  
Le Roi Albert dit à son capitaine :  
Fusillons-le, c'est un mauvais sujet,  
Fusillons-le, passons-le par les armes ;  
Fusillons-le, et puis nous passerons.  
Fusillez-moi, cria la sentinelle,  
Fusillez-moi, vous ne passerez pas ;  
Si vous passez, craignez ma baïonnette  
Retirez-vous, vous ne passerez pas (bis)

Halte-là !  
Le lendemain, au grand conseil de guerre,  
Le Roi Albert l'appela par son nom :  
Hé, Julot !  
Tiens, lui dit-il, voici la croix de guerre,  
La croix de guerre et la décoration.  
Ah ! Que dire ma bonne et tendre mère  
En me voyant tout couvert de lauriers !  
La croix de guerre pend à ma boutonnière,  
Pour avoir dit : Vous ne passerez pas (bis)  
Halte-là!

**Document 50 :** Partition de la chanson « Berceuse du Roi-Chevalier ». Paroles et musique de Lucien Boyer, Paris, Éditions Salabert, 1934



**Document 51 :** Charles Leplae, Statue du Roi Albert I<sup>er</sup>, Liège, 1964



Document 52 : Rédaction d'un courrier



**Document 53 :** Carte postale



**Document 54 :** La marraine de guerre (Extrait du site du Cercle d'Histoire et d'Archéologie de Fontaine-l'Évêque, <http://chaf6140.wordpress.com/test1/17-les-croix-de-feu/hecq-oscar-henri-ghislain> [Site consulté le 30 avril 2014])

« Le statut de « marraine de guerre » a été en quelque sorte, créé à l'initiative de femmes, au lendemain de la célèbre bataille de l'Yser. Il s'agissait de relever ou entretenir le moral des troupes, le plus souvent coupées de leur famille, mais également d'offrir aux soldats des objets de première nécessité dont ils avaient besoin. Il fut fait appel à de jeunes femmes et jeunes filles de bonne volonté pour écrire aux militaires bloqués dans les tranchées. Elles se dévouaient en petit travaux de nécessité et écrivaient des lettres d'encouragement, envoyaient des colis aux soldats, qu'elles rencontraient parfois lors de leurs permissions. [...]

En 1915, si ces jeunes femmes supportent nos soldats, pour la plupart, elles sont étrangères. Notre pays étant presque entièrement occupé, nos concitoyennes n'ont pas, ou presque pas de contact avec nos militaires. Ce sont les Françaises et les Britanniques qui vont se charger de cette cause importante ».

## LEXIQUE

### **Artillerie :**

Ensemble des canons de tous calibres.

### **Barbelés :**

Fil de fer garni de pointes, dit barbelé. Élément important du « système-tranchées », placé devant les tranchées de première ligne afin d'empêcher et de ralentir l'avance des troupes adverses. Le fil barbelé est fixé sur des montants, fréquemment installé en plusieurs lignes successives, dénommés « réseaux ». Leur mise en place et leur réparation, effectuées généralement de nuit, constituent une part importante des travaux des combattants aux tranchées. Des ouvertures sont ménagées dans les barbelés afin de permettre le passage des soldats pour les patrouilles et coups de main. Les préparations d'artillerie avant une offensive ont pour but de détruire au moins partiellement les barbelés adverses.

### **Barda :**

En argot des combattants, désigne l'équipement du soldat. Le terme prend souvent une connotation négative en raison du poids de celui-ci qui peut dépasser les 35 kg, et de la pénibilité qu'il y a à s'équiper ou se déséquiper dans les tranchées.

### **Boyau :**

Un boyau est une voie de communication entre deux lignes de tranchées. C'est par les boyaux que « montent » et « descendent » les unités lors des relèves, non sans problèmes, dus à l'étroitesse du boyau qui peut empêcher les files d'hommes de se croiser, et aux ramifications multiples qui font s'égarer les unités.

### **Brancardiers :**

Militaires chargés de la récupération et du transport des blessés dans les tranchées et sur le champ de bataille. Leur tâche est rendue particulièrement périlleuse par la disparition progressive des trêves destinées à permettre la récupération des blessés.

### **Infanterie :**

L'infanterie est l'armée de loin la plus exposée en 1914-1918 : elle est constituée de troupes combattant à pied (contrairement à la cavalerie). La puissance nouvelle des fusils, des mitrailleuses ou des canons (voir « Artillerie ») entrave la progression des fantassins sur le champ de bataille. Les tranchées sont alors creusées pour consolider les positions. Mais le haut commandement ne renonce pas pour autant à la percée des lignes ennemies et lance régulièrement les fantassins à l'assaut des lignes ennemies

### **Vaguemestre :**

(Étymologiquement **maître des équipages**) Militaire chargé du service postal dans une unité militaire ou un navire de guerre.

Document 55 : Soldats allemands place du Marché, Liège vers 1916



Document 56 : Avis. Fixation du prix des céréales, Bruxelles, 1918

## Bekanntmachung

Auf Grund meiner Verordnung vom 4. Juli 1918 betreffend die Ernte-Kommissionen sowie der dazu am 4. Juli 1918 erlassenen Ausführungsbestimmungen habe ich auf Vorschlag der Zentral-Ernte-Kommission die Höchstpreise für den Verkauf von erdroschenem Brotgetreide, von Kleie, Mehl und Brot bis auf weiteres wie folgt festgesetzt :

	für 100 kg
<b>Für Weizen (Mischweizen), ab Lager oder Mühle</b>	
geliefert, . . . . .	Franken <b>92.19</b>
» Roggen (inländischen), . . . . .	» <b>52.20</b>
» Mengekorn, . . . . .	» <b>56.20</b>
» Spelz (ungeschälten), . . . . .	» <b>48.20</b>
» Kleie, . . . . .	» <b>21.50</b>
» Weizenmehl, den Bäckern oder Verbrauchern	
geliefert, . . . . .	» <b>105.03</b>
» Roggenmehl, . . . . .	» <b>63.34</b>
» Mengekoramehl, . . . . .	» <b>67.47</b>
» Weizenbrot, den Verbrauchern geliefert, für 1 kg	» <b>—,89</b>

Diese Höchstpreise treten am 1. Oktober d. J. in Kraft.

Den Provinzial-Ernte-Kommissionen wird die Befugnis erteilt, für den Bezirk einzelner Gemeinden auf Antrag oder nach Anhörung der Bürgermeister je einen niedrigeren Höchstpreis für Brot, zu dessen Zubereitung Roggenmehl verwandt wird, festzusetzen.

Für die Verkäufe der Erzeuger von Brotgetreide an das «Comité national de secours et d'alimentation» bleiben die in den Ausführungsbestimmungen zu der Verordnung betreffend die Ernte-Kommissionen vom 4. Juli 1918 festgesetzten Höchstpreise in Geltung.

Brüssel, den 14. September 1918.

(Statendruck N 1108)

**Der Generalgouverneur in Belgien.**  
L.V.  
**VON ZWEHL,**  
General der Infanterie.

Z. C. K. 6102/18.

## Avis

Comme suite à mon arrêté du 4 juillet 1918, concernant les «Ernte-Kommissionen» (Commissions de la récolte), et aux dispositions réglementaires du 4 juillet 1918 dudit arrêté, j'ai, sur la proposition de la «Zentral-Ernte-Kommission» (Commission centrale de la récolte), fixé, jusqu'à nouvel avis, les prix maxima suivants, applicables aux ventes de blé battu, son, farine et pain :

	les 100 kg.
<b>froment (froment mélange) pris au dépôt ou au moulin.</b>	fr. <b>92.19</b>
seigle (indigène) . . . . .	» <b>52.20</b>
méteil . . . . .	» <b>56.20</b>
épeautre non pelé . . . . .	» <b>48.20</b>
son . . . . .	» <b>21.50</b>
<b>farine de froment livrée aux boulangers ou aux consommateurs . . . . .</b>	<b>105.03</b>
<b>farine de seigle . . . . .</b>	<b>63.34</b>
<b>farine de méteil . . . . .</b>	<b>67.47</b>
<b>pain de froment livré aux consommateurs. . . . . le kg.</b>	<b>—,89</b>

Ces prix maxima entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 1918.

Les «Provinzial-Ernte-Kommissionen» (Commissions provinciales de la récolte) auront le droit, dans certaines communes, à la demande du bourgmestre ou après avoir entendu ce dernier, d'abaisser le prix maximum du pain contenant de la farine de seigle.

Pour le blé vendu par les producteurs au Comité national de secours et d'alimentation, les prix maxima déterminés dans les dispositions réglementaires de l'arrêté du 4 juillet 1918, concernant les «Ernte-Kommissionen», restent en vigueur.

Brussel, le 14 septembre 1918.

**Der Generalgouverneur in Belgien.**  
L.V.  
**VON ZWEHL,**  
General der Infanterie.

Document 57 : La gare des Guillemins, Liège, 1918



Document 58 : Extrait du journal « Amon nos autes », novembre 1916

## Nouvelles de Liège et des Liégeois

Les plantations de pommes de terre, n'ont pas donné à Liège, ce qu'elles promettaient, à cause de l'abondance des pluies. A la suite de cet échec, on a institué une « Zentrale » qui a le monopole de la vente des patates, et on envoie les trois-quarts en Allemagne.

Il y a quelques jours, tous les pneus de bicyclettes ont été réquisitionnés.

Les comités américains fonctionnent de façon très satisfaisante.

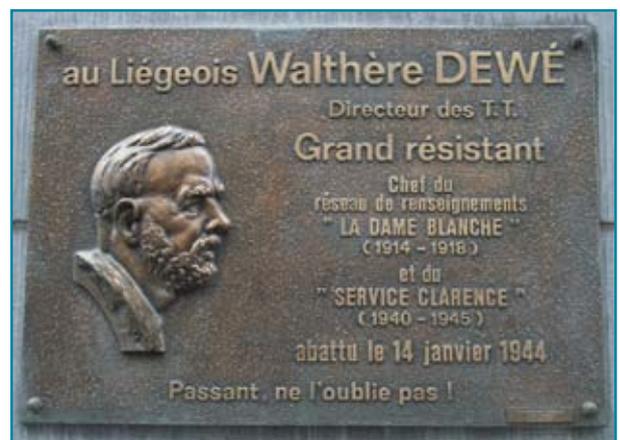
Les Boches jugent à présent plusieurs affaires d'espionnage. Il y a eu dernièrement 17 condamnations à mort et les arrestations continuent.

Le Père Lambert de Chèvremont a été arrêté pour avoir voulu rejoindre l'armée. Il est en prison à Tongres.

Les Liégeois multiplient leurs pèlerinages à « Nosse bone Dame di Tchivrimont » pour les soldats belges et notre chère Patrie.

### Petite information :

La résistance, durant la Première Guerre mondiale, désigne l'ensemble des actions menées contre les occupants et leurs auxiliaires.



**Document 59** : Distribution de soupe populaire



**Document 60** : Avis de décès de Madame Pomme de Terre, Belgique, 1916

Belgique, date postale, 1916.



Monsieur Jef Van POMME de TERRE,  
Monsieur et Madame CROMPIRE-BOULDOR et leur fille Canada,  
Monsieur et Madame PATATE-INFERNALE,  
Monsieur et Madame MAGNUM-BONUM,  
Monsieur et Madame TERNEUZEN-CWÈNE di GATE,  
Monsieur et Madame RONDE et ROUGE de FLORENVILLE,  
Monsieur et Madame PELOTE,  
Madame Veuve NOUF-SAMINNES,  
Madame PLATE di COTI,  
Mademoiselle YEUX BLEUS,  
Mademoiselle COQUETTE,  
Les familles Crompires, Industries et Bastogne,

ont l'honneur de vous faire part de la disparition de :

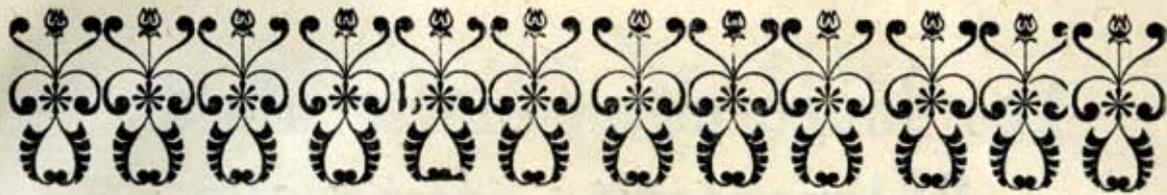
**Madame POMME DE TERRE**  
Tubercule  
Née Crompire

leur épouse, mère et aieule, morte d'épuisement après une longue période de prospérité, munie des Secours de la Sainte-Légume.

**Ils recommandent son souvenir à vos chers estomacs.**

Les obsèques solennelles, pleurées par les Cotis, Fermiers et autres Accapareurs sont célébrées tous les matins place du Marché, et chaque midi par nos braves ménagères à la distribution de soupe.

**R. I. P.**  
Rep. int. Censuré. Pour le gros: HALLEUX, r. St-Gilles, 27.



AOUT 1916

Quelques recettes

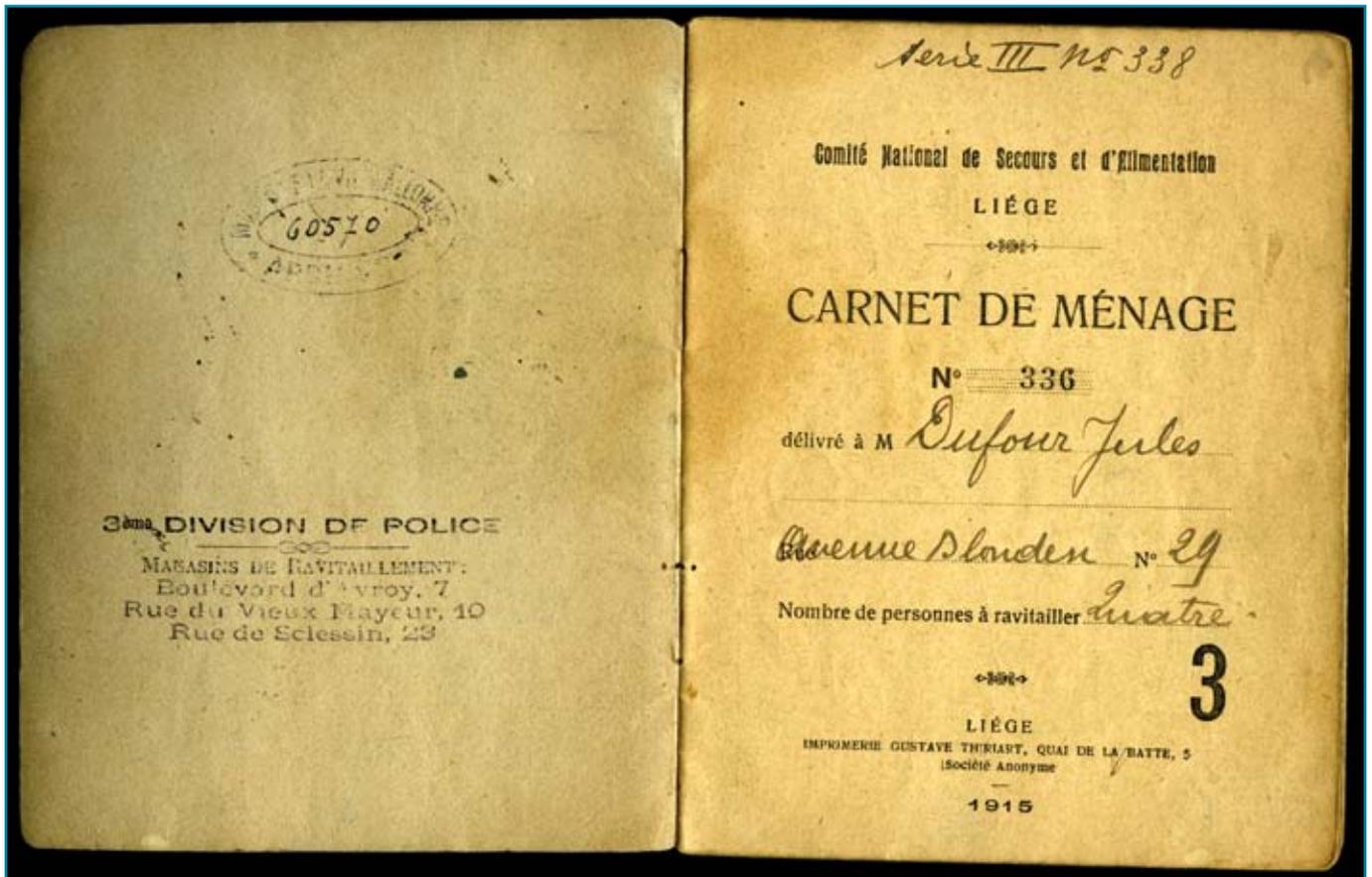
DE

**Cuisine Economique**

et rationnelle



VEUVE HENRION, LIEGE



DATES D'ACHAT DES DENRÉES	QUANTITÉS				DÉLIVRÉES						
	Riz	POIS ET Haricots	LARD	Saindoux	CAPÉ	SUCRE	POMMES DE TERRE	PÉTROLE	CARBURE	Lait	Grain
25 MARS 1916				1/2							
E 27 MAR 1916								1/2			
1 AVR. 1916	1	1									
8 AVR 1916	1	1	8/10				4			1 Lait	
E 12 AVR 1916							4				
17 AVR 1916	1	1		100							
19 AVR 1916											
20 AVR 1916	1	1	8/10							1 Lait	
E 26 AVR 1916					1-1	4					
27 AVR 1916	1	1									2
E 3 MAI 1916											

ADMINISTRATION COMMUNALE

DE

L I E G E

-:-

INSTRUCTION PUBLIQUE

=

Repas scolaire

Liège, le 29 mars 1917

TRES URGENT

L' E C H E V I N

Rappelle à M.M. les Chefs des Ecoles primaires et des Jardins d'enfants communaux que les petits pains du repas scolaire doivent être consommés à l'école.

Je vous prie de veiller à l'observation de cette prescription, afin d'empêcher tout abus, et notamment la vente de ces petits pains.

Il ne peut être fait d'exception que pour des enfants malades et dont les parents sont porteurs d'un certificat médical. (Circularaire du 20 mars 1917).

L'Echevin,

Maurice Falloise.

**Comité National de Secours et d’Alimentation**  
 COMITÉ HISPANO-NÉERLANDAIS POUR LA PROTECTION DU RAVITAILLEMENT

Comité provincial de **LIÈGE** Comité local de \_\_\_\_\_

**CARTE DE VÊTEMENTS N° 0224**

délivrée à Kindt Joseph  
 (Nom et prénom)

Adresse : Quai de la Péroration 8

---

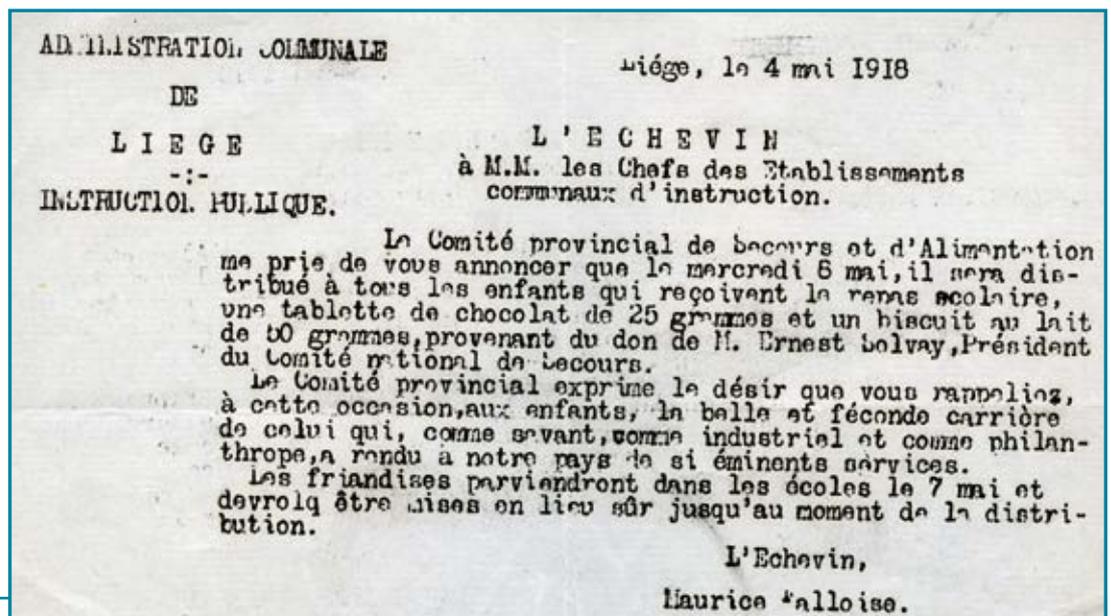
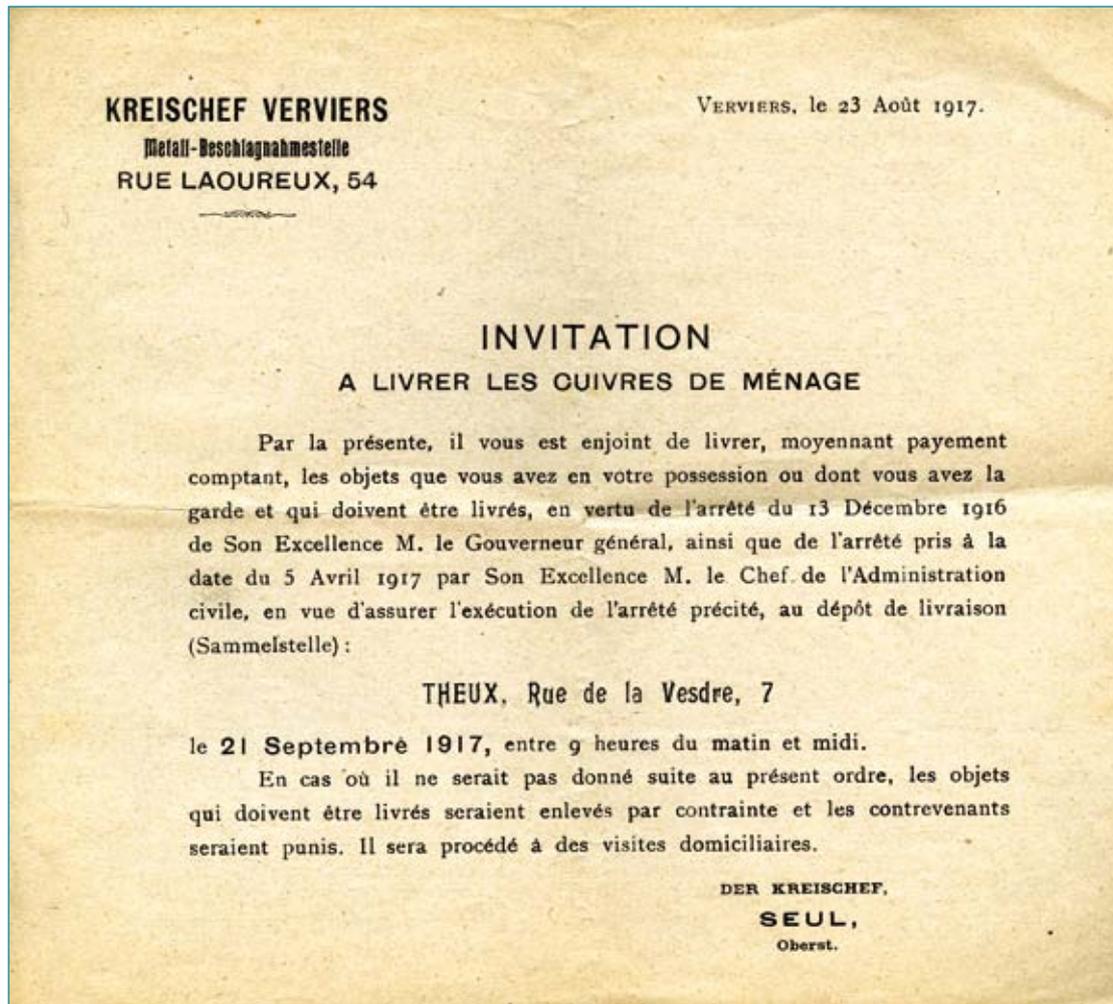
Carte de ménage n° 27783 || Déclaration de ressources n° \_\_\_\_\_  
 Nombre de personnes composant le ménage : \_\_\_\_\_ Pouvoir d’achat en francs : \_\_\_\_\_

2				20			
---	--	--	--	----	--	--	--

Imp Bénard, s. a., Liège.

OBJETS DÉLIVRÉS				SCEAU DU COMITÉ LOCAL	OBSERVATIONS
Date	Nombre	Détail	Prix		
28-9-62	1	Ch H			
	1	F			
	2	bas H			
	1	gilet H			
	1	jean H	19 28		
5-6-19	-	38495	20 10		

25/10



**Carte d'identité :**

Ernest Solvay (1838-1922) : grand chimiste et industriel belge, il a imaginé un procédé révolutionnaire pour la fabrication du carbonate de sodium. Il est également à l'origine d'initiatives sociales dans ses usines et est considéré, à ce titre, comme un précurseur de la législation sociale.

**TILFF 11-15-18 AOÛT 1918**  
**GRANDES JOURNÉES FORAINES DE BIENFAISANCE**  
ORGANISÉES PAR "LA TIRELIRE DES PAUVRES,"  
**ENTRÉE - LIBRE**



*PRINTING. CO. LIÈGE*

*A. HUSTIN*

BARAQUES FORAINES - JEUX DE PLEIN AIR (QUILLES ADRESSE)  
PROMENADES À ÂNES - PROMENADES NAUTIQUES  
CARROUSEL BALANÇOIRES LOTERIES POUPÉES BIBELOTS

LE SECRÉTAIRE  
JULIETTE GAUTHIER

POUR LE COMITÉ

LE PRÉSIDENT  
GERMAIN DEWANDRE

VILLE DE LIEGE  
**EXPOSITION HORTICOLE**  
**Floriculture, Pomologie**  
**Apiculture, etc.**  
SOUS LE PATRONAGE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

ORGANISÉE DANS  
LES LOCAUX DE  
**LIÈGE PALACE**

OFFERTS GRACIEUSEMENT  
AU PROFIT DES ŒUVRES :

le Secours discret,  
la Soupe,  
le Sou discret,  
la Casette des Prison-  
niers nécessiteux.

**OUVERTURE LE SAMEDI**  
11 Septembre 1915  
à 11 heures

Pour le Comité organisateur :

*Le Secrétaire,*  
L. ÉTIENNE-JOIRIS.

*Le Président,*  
RICHARD LAMARCHE.

Pour l'Administration Communale  
de Liège :

*Le Secrétaire II.,*  
O. CONDE.

*Le Bourgmestre,*  
G. KLEYER.



IMP. BÉNARD. S.A. LIÈGE.

 *Comité Hispano-Américain*   
de  
**Secours & d'Alimentation**

POUR LA BELGIQUE



**Arrondissement de Huy**



*Magasin de Détail*

**15, Rue Sous-le-Château, 15**

**HUY**

+++++  
**Avis.** *Le public est instamment prié de ne pas oublier que notre magasin n'est pas une affaire commerciale, mais une institution de*

**PUR DÉVOUEMENT**

*tant comme œuvre elle-même que de la part du Personnel qui a le droit à la bienveillante indulgence.*

+++++  
**PRIX-COURANT**





DU LUNDI 30 SEPTEMBRE  
AU LUNDI 14 OCTOBRE 1918  
de 11 à 7 heures,

# GRANDE QUINZAINÉ DE BIENFAISANCE

organisée par le **SOU DU PASSE-TEMPS**  
avec le bienveillant concours et dans les locaux du

## Grand Bazar de la Place St-Lambert

(PREMIÈRE GALERIE)

### Vente à Prix modérés

Travaux féminins, Paniers Porte-Bonheur, Fleurs, Tabac et Cigares,  
Cabaret Artistique, Bonne aventure, Caricature, Guignol, Musée humoristique,  
Jeux divers, Carrousel, Tir, Pêche miraculeuse, Brise-Tout, Roue de la Fortune,  
Concours de Pronostics, Friture, Crème glacée, etc., etc.

### Tea Room-Concert

**ENTRÉE LIBRE**

*Les prix seront affichés. — Bureau de change.  
La monnaie sera rendue.*

**ŒUVRE DU SECOURS DISCRET**

SOUS le PATRONAGE de la VILLE  
de LIÈGE et du COMITÉ N. L.  
de SECOURS et d'ALIMENTATION

DU 20 NOVEMBRE AU  
26 DÉCEMBRE 1915

**EXPOSITION-VENTE  
DE SACS AMÉRICAINS**

DÉCORÉS PAR DE NOMBREUSES PERSONNES  
DE LA VILLE

AU  
**CONTINENTAL**

**SALLE MAURESQUE**  
PLACE VERTE (1<sup>ER</sup> ÉTAGE)  
ENTRÉE RUE de l'OFFICIAL

**L G** PRIX D'ENTRÉE  
**10 C<sup>S</sup>**

D. POISSINGES

LITHO LA MEUSE LIÈGE

Document 72 : Groupe de femmes manifestant contre la vie chère à Fosses, 1916



Document 73 : Chanson « Pensée à l'absent » de Léon Brasseur

**Pensée à l'absent**



Le fléau de la guerre ensanglante le monde ;  
Rien ne reste debout ; l'angoisse étreint les cœurs.  
En courant les sanglots, partout le canon gronde :  
Quand sa voix se taira, où seront les vainqueurs ?

En attendant qu'enfin l'on dépose les armes,  
Qu'un souffle bienfaisant vienne pour apaiser  
Nos plaintes, nos soupis, nos yeux rougis de larmes,  
On envoie - en pensée - à l'absent un baiser.

Où ce doux envoyé fera-t-il son message ?  
Est-ce dans la tranchée ou bien à l'hôpital ;  
Et travers les obus trouvera-t-il passage,  
Viendra-t-il assez tôt devant le coup fatal ?

Ces essaims de baisers empreints de sainte fièvre  
Survolaient les combats en dépit des clameurs.  
Hélas ! beaucoup d'entre eux ne rencontre la lèvres  
Que lorsqu'elle murmure en un râle : "Je meurs."

D'autres n'ont plus de but : ils vont, rasant la terre,  
Où celui qu'ils cherchaient dort au sein du charnier.  
Mais le baiser qui prend notre âme toute entière  
Est celui qu'on envoie à son cher prisonnier !



On s'imagine où pointe un toit dans une plaine,  
Au milieu d'autres toits pareils, numérotés...  
C'est là que vit celui dont notre vie est pleine !  
Nuit et jour, en pensée on est à ses côtés...

On lui fait des envois ; il vous écrit de même.  
On en est séparé, mais on le sait vivant !  
C'est maintenant surtout que l'on sent comme on s'aime.  
On l'aimera plus tard bien plus qu'auparavant !!!

Léon Brasseur.

Reproduction interdite



Le Numéro 10 D'aujourd'hui
Abonnement Spéciale France 120
Paris, 1918, 2e à 15 50 30
France, 1918, 2e à 15 50 30
Etranger, 1918, 2e à 15 50 30

5 heures du matin EDITION DE PARIS Le Petit Journal 5 heures du matin

MARDI 12 NOVEMBRE 1918

LA CONNÉE DE LA VICTOIRE
L'Alsace - Lorraine et M. Clemenceau acclames à la Chambre

RÉSURRECTION L'Alsace - Lorraine et M. Clemenceau acclames à la Chambre LES CONDITIONS de l'Armistice

La France aura, pendant quatre années, offert un exemple unique dans les annales humaines. De n'est pas celui que l'on croit. Corée, aux heures de revers, elle fut inébranlable et quand deux fois le pas de l'ennemi retentit jusque dans le capitale, aucune idée n'est venue troubler sa sérénité.

Qui pouvait attendre cette passivité apparente dans la joie d'une nation réjouie par la promptitude de son enthousiasme ? Plus une fois, la France, aux jours de victoire, n'a laissé sur son front resplendissant le bonheur. Au lendemain de la Marne, quand furent des troupes ennemies et leur rétablissement préjudiciable de la victoire par un miracle n'a remué sur sa physionomie sacrée.

Ruisselle indifférence ? Qui oserait proférer ce surrogé ? Et leur rétablissement profond que l'humanité avait disparu ou se relève. Avec son clair génie, le peuple a tenu ferme et n'a pas lâché l'effroyable caïen ; la fin d'un monde, du monde tel que du monde latin. Des fois, quelle joie parvint et brutalement tour à tour notre nation de sa préoccupation suprême ? Qu'étaient, sur elle, sinois des incidents de la lutte dernière, les victoires les plus éclatantes, même la Marne, notre moderne Boyannes, l'empire français des éclaircies dans le ciel, si ce n'est devant nous, à nous ? Attendez, attendez sans nouveauté, sans ombre, sans brava, à célébrer la joie dans la sauvegarde de la famille ou de la patrie, nous ne devons pas nous laisser aller à jamais insensé !

Ce jour est venu, peuple spirituel que à l'heure tantôt à grave sur un peuple léger, peuple grave sans hypocrisie.

LE DERNIER COMMUNIQUÉ

AU SEPTIÈME JOUR DE GUERRE SANZ PRÉCÉDENT DANS L'HISTOIRE DE L'ARMÉE FRANÇAISE, AVEC L'AIDE DE SES ALLIÉS, A CONSUMER LA DÉFAITE DE L'ENNEMI. NOS TROUPES, ANIMÉES DU PLUS PUR ESPRIT DE SACRIFICE, DOMINANT PENDANT 4 ANNÉES DE COMBATS INTERROMPUS, L'EXEMPLE D'UNE SEULIÈRE ENDURANCE ET D'UN HÉROÏSME QUOTIDIEN, ONT REMPLI LA TÂCHE QUE LEUR AVAIT COMBIE LA PATRIE.

BRITANNIQUE 11 Novembre, après-midi. EN EXÉCUTION DES TERMES DE L'ARMISTICE, LES HOSTILITÉS SUR LE FRONT DES ARMÉES AMÉRICAINES ONT ÉTÉ SUSPENDUES À 11 HEURES CE MATIN.

La joie patriotique de Paris

Un jour solennel, tel au début de la guerre, servait à sa famille quelques jours avant de mourir ? Si l'Alsace-Lorraine n'est pas française, c'est à l'Allemagne qu'elle appartient. L'Alsace-Lorraine revient à la France, et la France, en la recevant, n'est pas d'une intimité plus particulière qu'il n'est pas donné à toutes les populations de connaître.

L'Alsace - Lorraine nous revient

Les Alliés occuperont la rive gauche du Rhin

Frontière de 1793 et 1814 (pour l'Alsace-Lorraine) de 1871 (après le traité de Francfort) et de 1918 (après le traité de Versailles) et de 1918 (après le traité de Versailles) et de 1918 (après le traité de Versailles)



La partie barrée de traits horizontaux indique les zones d'occupation sur la rive droite de Rhin imposée par l'article V de l'armistice

Dimanche soir, le gouvernement français était, après le dîner, que les parlementaires allemands avaient l'auto-riété de signer l'armistice. Cette autorisation avait été portée sur le quartier général de Spa et communiqué à nos délégués techniques, dont un avait mission de l'occuper un facultativement.

LES CONDITIONS de l'Armistice

Voici le texte de la convention d'amistice...

1. Cession des hostilités, par terre et dans les airs, six heures après la signature de l'armistice.
2. Evacuation immédiate des pays envahis...
3. Rapatriement immédiate des prisonniers...

Dispositions relatives aux frontières orientales de l'Allemagne

Toutes les troupes allemandes qui se trouvent actuellement dans les territoires qui font partie de la guerre de l'Alsace-Lorraine, de la Belgique, de la Hollande, de la Danemark, de la Pologne, de la Roumanie, de la Turquie, doivent quitter immédiatement ces territoires...

Dans l'Alsace orientale

Evacuation de toutes les forces allemandes opérant dans l'Alsace orientale, dans un délai réglé par les Alliés.

Clauses générales

1. Dans les territoires évacués par l'ennemi, toute évacuation des habitants sera interdite...

Clauses financières

1. Sous réserve de toute réclamation, les Alliés et les Etats-Unis, de la part des Alliés et des Etats-Unis, n'ont aucun droit sur les biens des Allemands...

Clauses navales

1. Les navires allemands de toute tonnage, dans un délai de trois jours, après la signature de l'armistice, doivent être remis à la disposition des Alliés...



**Document 77** : Signature de l'Armistice à Rethondes, 11 novembre 1918



Acteurs au moment de la signature (de gauche à droite) :

- 1) Général Weygand, France – 2) Maréchal Foch, France – 3) Amiral R. Wemyss, Royaume-Uni – 4) Contre-Amiral G. Hope, Royaume-Uni – 5) Officier-Interprète Laperche, France – 6) Capitaine de Cavalerie Von Helldorf, Allemagne – 7) Comte Von Oberndorff, Allemagne – 8) Mathias Erzberger, Allemagne – 9) Général Major Von Winterfeldt, Allemagne – 10) Capitaine de Vaisseau Vanselow, Allemagne

**Document 78** : Signature de l'Armistice à Rethondes, 11 novembre 1918

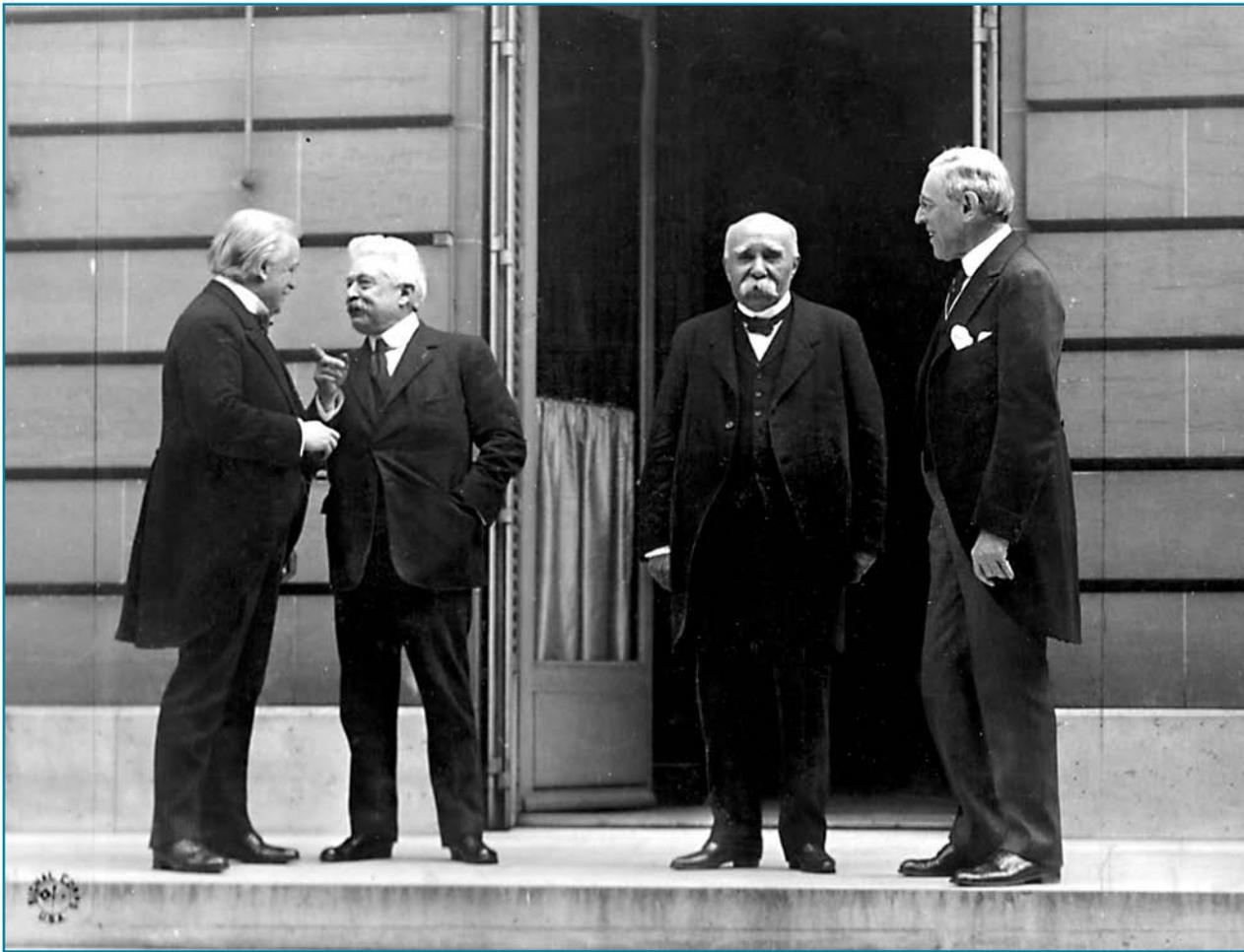
A la descente du wagon (après la signature) :

- 1) Maréchal Foch, France – 2) Amiral R. Wemyss, Royaume-Uni – 3) Général Weygand, France – 4) Contre-Amiral G. Hope, Grande-Bretagne – 5) Capitaine Marriott, Royaume-Uni – 6) Général Desticker, France – 7) Capitaine de Mierry, France – 8) Commandant Riedinger, France – 9) Officier-Interprète Laperche, France



Photographie prise le 11 Novembre 1918, à 7 h. 30, au moment où le Maréchal Foch part pour Paris remettre au gouvernement français le texte de l'Armistice qui vient d'être signé avec l'Allemagne.

**Document 79 :** Les principaux acteurs à Versailles



De gauche à droite : David Lloyd Georges (Premier Ministre du Royaume-Uni), Vittorio Emanuele Orlando (Président du Conseil du Royaume d'Italie), Georges Clemenceau (Président du Conseil des Ministres français), Woodrow Wilson (Président des États-Unis)

**Document 80 :** Extrait du Traité de Versailles, signé en 1919

Art. 34. L'Allemagne renonce, en outre, en faveur de la Belgique, à tous droits et titres sur les territoires [...] de Eupen et Malmedy.

Art. 42, 43. Il est interdit à l'Allemagne de construire des fortifications sur la rive gauche du Rhin et d'entretenir des forces armées dans cette zone.

Art. 51. Les territoires cédés à l'Allemagne le 26 février 1871 redeviennent français.

Art. 80, 81, 87. L'Allemagne reconnaît l'indépendance et les frontières de l'Autriche, de la Tchécoslovaquie et de la Pologne.

Art. 160. L'armée allemande ne pourra dépasser les 100000 hommes.

Art. 171. La fabrication de tanks est interdite en Allemagne.

Art. 173. Tout service militaire est aboli en Allemagne.

Art. 198. Les forces militaires allemandes ne pourront comprendre aucune aviation.

Art. 231. L'Allemagne reconnaît qu'elle et ses alliés sont responsables de toutes les pertes et de tous les dommages subis par les gouvernements alliés.

Art. 232. Les gouvernements alliés exigent que soient réparés tous les dommages causés à la population civile des alliés et à ses biens.

Art. 233. Le montant desdits dommages sera fixé par une commission des réparations.

Art. 428. À titre de garantie les territoires allemands situés à l'ouest du Rhin seront occupés par les troupes des puissances alliées pendant 15 ans.

**Document 81 :** Diverses réactions allemandes

« La paix de Versailles, ce sont les contributions de guerre, les annexions, les pillages, la loi du plus fort ».  
*Rote Fahne* [Drapeau Rouge], journal communiste, 1919

« La plus grande des guerres de l’Histoire s’achève par le plus grand crime jamais perpétré contre un peuple ».  
 Schiffer, chef du parti démocrate

« Je dois en tant que soldat préférer une défaite glorieuse à une paix honteuse ».  
 Groener, chef de l’armée, qui veut reprendre la guerre plutôt que de signer.

**Document 82 :** Tableau des mobilisés et tués pendant la Première Guerre mondiale, d’après Jean-Louis Robert, *Le XX<sup>e</sup> siècle*, Rosny, Bréal, 1995, p. 169-171

Pays	Mobilisés	Tués et disparus	Pertes par rapport aux mobilisés	Pertes par rapport aux hommes de 15 à 49 ans
<b>Pays Alliés</b>				
Australie	400 000	59 000	15%	4,2%
Belgique	400 000	38 000	10%	2%
Canada	600 000	57 000	10%	2,5%
États-Unis	2 700 000	100 000	3%	0,3%
France	8 300 000	1 380 000	17%	13%
Inde	900 000	64 000	7%	0,1%
Italie	5 300 000	580 000	11%	7,4%
Roumanie	1 000 000	250 000	25%	13%
Royaume-Uni	6 000 000	750 000	12,5%	6,5%
Russie	14 500 000	1 750 000	12%	4,4%
Serbie	850 000	300 000	35%	25%
<b>Puissances centrales</b>				
Allemagne	12 700 000	2 030 000	16%	12,5%
Autriche-Hongrie	8 000 000	1 100 000	12,5%	9%
Bulgarie	400 000	90 000	22,5%	8,2%
Empire ottoman	3 000 000	600 000	20%	11%

Document 83 : Carte de l'Europe avant 1914



Document 84 : Carte de l'Europe après 1919



Document 85 : Liège. Rue Walthère Dewé



Document 86 : Liège. Au coin du Boulevard Saucy, de la rue Puits-en-Sock et de la Rue Henri de Dinant



**Document 87 :** Liège. Monument interallié à Cointe



**Document 88 :** Paris (France)



Document 89 : Liège. Rue de l'Université



Document 90 : Verviers. Rue de la Banque



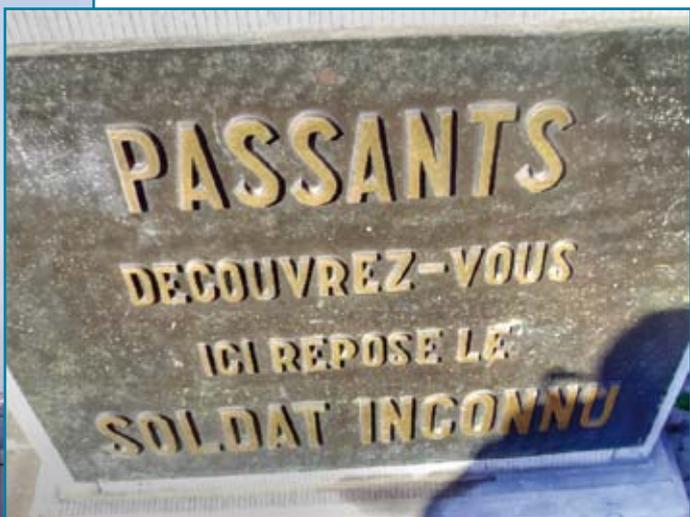
Document 91 : Liège. Place Général Lemans



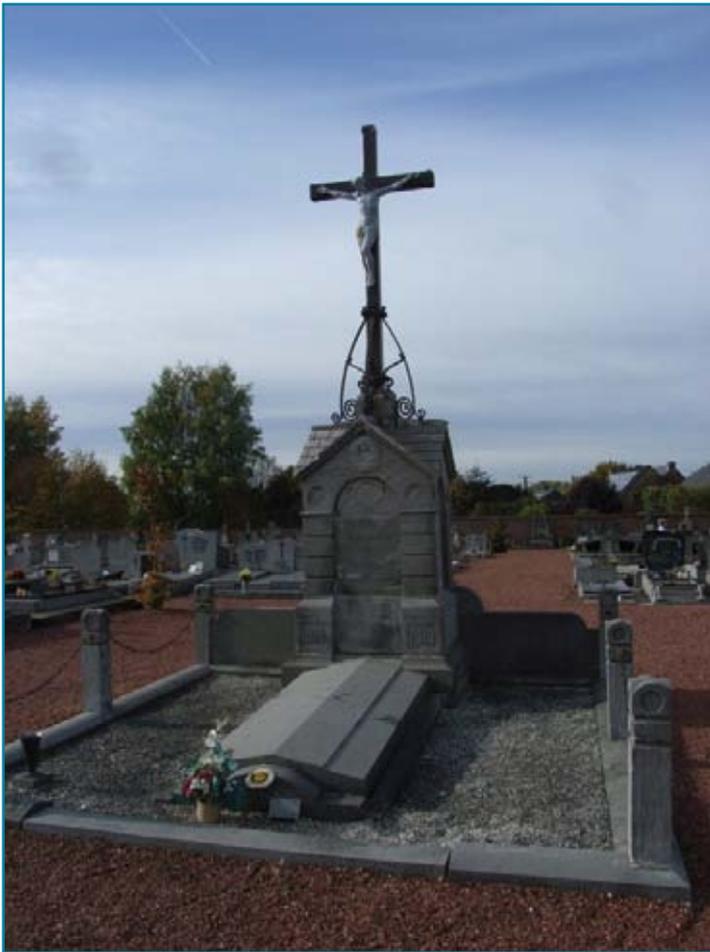


**Document 93 :** Waremme. À l'intersection de la place du Roi Albert I<sup>er</sup> et de l'avenue Guillaume Joachim





Document 95 : Aubel. Cimetière communal



Document 96 : Huy. Hôtel de Ville



## Références

### Bibliographie

Document 4 : WARDENIER Rita, « En route vers la guerre ? », in *Le Supplément au Journal des Enfants* (2 novembre 2007), p. 1 / Document 6 : « Annales parlementaires de Belgique. Chambres réunies. Session extraordinaire de 1914. Séance royale du mardi 4 août 1914 », in CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS DE BELGIQUE, *Site de la Chambre des Représentants* [en ligne], p. 1, <http://www3.dekamer.be/digidocanha/K0029/K00292193/K00292193.PDF> (Page consultée le 14/05/2014) / Document 9 : DE SCHRYVER August, *La Bataille de Liège (août 1914)*, Liège, H. Vaillant-Carmanne, 1922 / Documents 29 et 44 : Barbusse Henri, *Le feu*, Paris, Gallimard, 2013 (Collection Folio n° 5660) / Document 36 : SBRAVA David, *La guerre des gaz 1915-1918 vue à travers les archives de l'ECPAD*, Paris, ECPAD, 2011, ([http://www.ecpad.fr/wp-content/uploads/2011/01/guerre\\_des\\_gaz.pdf](http://www.ecpad.fr/wp-content/uploads/2011/01/guerre_des_gaz.pdf)) / Document 41 : NICOT Jean, *Les Poilus ont la parole. Dans les tranchées : lettres du front : 1917-1918*, 2<sup>e</sup> édition, Bruxelles, Éditions Complexe, 2003 / Document 45 : MORNET Daniel, *Tranchées de Verdun*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1990 (Collection Témoins et Témoignages) ; DUCASSE André, MEYER Jacques, PERREUX Gabriel, *Vie et mort des Français, 1914-1918*, Paris, Hachette, 1962 / Document 47 : Liebrecht, Henri, *Albert Ier. Le Roi-soldat*, Paris, Hachette, L'Encyclopédie par l'image, 1934 (Collection Encyclopédie par l'image. Histoire ; 55) / Document 50 : Chanson : « La garde de l'Yser », [http://www.1914-1918.be/insolite\\_la\\_garde\\_de\\_lyser.php](http://www.1914-1918.be/insolite_la_garde_de_lyser.php), in DE LOOK Francis, LOODTS Patrick, *Médecins de la Grande Guerre* [en ligne], <http://www.1914-1918.be/index.php> [Page consultée, le 30 avril 2014] (dernière mise à jour le 21 avril 2014) / Document 54 : Cercle d'Histoire et d'Archéologie de Fontaine-l'Évêque (C.H.A.F.), *Site du C.H.A.F.* [en ligne], <http://chaf6140.wordpress.com/test1/17-les-croix-de-feu/hecq-oscar-henri-ghislain> [Site consulté le 30 avril 2014] / Document 80 : *Traité de Versailles 1919*, Nancy-Paris-Strasbourg, Librairie militaire Berger-Levrault, 1919 (Collection Pages d'histoire – 1914-1919), <http://www.herodote.net/Textes/tVersailles1919.pdf> / ROBERT Jean-Louis, *Le XXe siècle*, Rosny, Bréal, 1995.

### Iconographie

Document 1 : Cartes d'Allemagne, d'Autriche-Hongrie et d'Italie, retravaillées à partir de HISTORICAIR, « Carte des alliances militaires en Europe en 1914 », Wikimedia Commons, 31/10/2006, licence CC BY-SA 3.0 ([http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Map\\_Europe\\_alliances\\_1914-fr.svg](http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Map_Europe_alliances_1914-fr.svg)) / Document 2 : LAGARDE Georges, « Marche des Alliés. Potpourri », partition, Musée de la Vie wallonne, 1919 / Document 3 : « Hymnes et chants nationaux des Alliés », partition, Institut d'histoire ouvrière, économique et sociale – IHOES (Seraing), s.d. / Document 7 : Une du journal *Le Soir*, 4/8/1914 / Document 8 : « Aux habitants du Pays de Liège », Affiche, Musée de la Vie wallonne, 4/8/1914 / Documents 12-13-14 : Cartes retravaillées à partir de TINODELA, « Carte du plan Schlieffen », Wikimedia Commons, 05/09/2008, licence CC BY-SA 3.0 ([http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Schlieffen\\_Plan\\_fr.svg](http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Schlieffen_Plan_fr.svg)) / Document 14 : « Ville de Liège. Le Bourgmestre à ses Concitoyens », affiche, Musée de la Vie wallonne, 5/8/1914 / Document 15 : « Prise de la Ville de Liège », Carte postale allemande, Musée de la Vie wallonne, s.d. / Document 16 : MAT44, « Monument du Cavalier Fonck », photographie, 14-01-2011, Wikimedia Commons, licence CC BY-SA 3.0 ([http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Thimister\\_Monument\\_Fonck\\_3.jpg](http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Thimister_Monument_Fonck_3.jpg)) / Document 17 : « Général Leman », photographie, L'YR René (dir.), *Nos héros morts pour la Patrie*, Bruxelles, E. Van der Elst – Établissements L. Collignon, 1920, p. 41 / Document 18 : « Place de l'Université. Liège », carte-vue, Musée de la Vie wallonne, s.d. / Document 19 : « Visé. Rue du Perron et Hôtel de Ville », carte-vue, Musée de la Vie wallonne, 1914 / Document 20 : « Ruines du Fort de Loncin », photographie, Musée de la Vie wallonne, 1919 / Document 21 : « M. Poincaré en Belgique : à Liège », photographie, *Gallica*, 1919 (<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btvb90324642>) / Document 22 : « Entrée des troupes allemandes. Liège », photographie, Musée de la Vie wallonne, 1914 / Document 23 : « Bombardement de Liège par un zeppelin (fantaisie) », carte postale allemande, Musée de la Vie wallonne, s.d. / Document 24 : « Annonce mortuaire de Fernand Louis », Musée de la Vie wallonne, 1915 / Document 25 : « Les soldats du droit », carte postale, *Horizon 14-18*, s.d. (<http://horizon14-18.eu/front-ouest.html>) / Document 26 : LOXHAY Maxime, « Canon de 7,5 à Oude-Capelle 1915 », photographie, Famille Loxhay-Delvin, 1915 / Document 27 : LOXHAY Maxime, « À Oude-Capelle », photographie, Famille Loxhay-Delvin, s.d. / Document 28 : « Casque Adrian modèle 1915 Belgique » ; LOXHAY Maxime, « Poste d'observation en 1<sup>re</sup> ligne à Noorschoot », photographie, Famille Loxhay-Delvin, s.d. / Document 30 : « Sentinelle au bord du canal de l'Yser – Février 1917 », Carte, Musée de la Vie wallonne, 1917 / Document 31 : « Annonce mortuaire d'Adrien Demartean », Musée de la Vie wallonne, 1915 / Document 32 : « Annonce mortuaire de Léon Bonhomme », Musée de la Vie wallonne, s.d. / Document 33 : « Annonce mortuaire de Fernand Louis », Musée de la Vie wallonne, 1915 / Document 34 : « Annonce mortuaire de Joseph Copay », Musée de la Vie wallonne, 1916 / Document 35 : « Annonce mortuaire de Félix et Émile Raick », Musée de la Vie wallonne, 1918 / Document 36 : HURLEY Frank, « Australian infantry wearing Small Box Respirators (SBR). The soldiers are from the 45th Battalion, Australian 4th Division at Garter Point near Zonnebeke, Ypres sector, 27 September 1917 », photographie, *Australian War Memorial*, 27/9/1917 (<http://www.awm.gov.au/collection/E00825>) / Document 37 : « Transport d'un blessé », photographie, « Commémorations : quel sens encore aujourd'hui ? », *L'Avenir*, 9/11/2013 ([http://www.lavenir.net/article/detail.aspx?articleid=DMF20131109\\_00386951](http://www.lavenir.net/article/detail.aspx?articleid=DMF20131109_00386951)) / Document 38 : « Hill 60 – Zillebeke – British War trenches 1914-18 », Carte-vue, Institut d'histoire ouvrière, économique et sociale – IHOES (Seraing), s.d. / Document 39 : LOXHAY Maxime, « Mitrailleuse contre avion », photographie, Famille Loxhay-Delvin, s.d. / Document 40 : « Tranchée », photographie, Musée de la Vie wallonne, s.d. / Document 42 : « Yser – 1914 Aéroplane belge abattant un Taube », Carte postale, Musée de la Vie wallonne, s.d. / Document 43 : « Armée belge – Auto-mitrailleuse blindée », Carte postale, Musée de la Vie wallonne, s.d. / Document 46 : « Guerre 1914 – sur le Front – Distribution de viande », Carte postale, Musée de la Vie wallonne, s.d. / Document 48 : PARTRIDGE Bernard, « Caricature », in DAVIGNON Henri, *La Belgique et l'Allemagne. Textes et documents précédés d'un avertissement au lecteur*, Paris, Hachette et Cie, 1915, p. 122 / Document 50 : BOYER Lucien, « Berceuse du roi-chevalier », partition, Institut d'histoire ouvrière, économique et sociale – IHOES (Seraing), 1934 / Document 51 : « Statue du Roi Albert 1<sup>er</sup> », © PROVINCE DE LIÈGE / Document 52 : « Poilu français rédigeant un courrier », photographie, s.d. ; « Souvenir de l'Yser ». Fleurs (pensée et violette) collées sur papier », Musée de la Vie wallonne, 1914 / Document 53 : « Guerre 1914-15 – Armée belge. Les cadeaux de Noël », Carte postale, Musée de la Vie wallonne, s.d. / Document 55 : « Soldats allemands place du Marché », photographie, Musée de la Vie wallonne, 1916 / Document 56 : « Avis. Fixation du prix des céréales, Bruxelles », affiche, Musée de la Vie wallonne, 1918 / Document 57 : « La gare des

Guillemins », photographie, Musée de la Vie wallonne, 1918 / Document 58 : « Amon nos autes », journal, Musée de la Vie wallonne, 1916 / Document 59 : « Distribution de soupe populaire », Photographie, Musée de la Vie wallonne, s.l, s.d. / Document 60 : « Avis de décès de Madame Pomme de terre », annonce mortuaire, Musée de la Vie wallonne, 1916 / Document 61 : VEUVE HENRION, « Quelques recettes de cuisine économique et rationnelle », livre, Musée de la Vie wallonne, 1916 / Document 62 : « Carnet de ménage de Jules Dufour », carnet, Musée de la Vie wallonne, 1915 / Document 63 : « Règlement de la distribution des repas scolaires », Musée de la Vie wallonne, 1917 / Document 64 : « Carte de vêtements du Comité national de Secours et d’Alimentation », Musée de la Vie wallonne, s.d. / Document 65 : « Invitation à livrer les cuivres de ménage », lettre, Musée de la Vie wallonne, 1917 / Document 66 : « Note de l’administration communale de Liège aux chefs des établissements communaux d’instruction », Musée de la Vie wallonne, 1918 / Document 67 : « Grandes journées foraines de bienfaisance organisées à Tilff », affiche, Musée de la Vie wallonne, 1918 / Document 68 : « Ville de Liège. Exposition horticole », affiche, Musée de la Vie wallonne, 1915 / Document 69 : « Comité hispano-américain de Secours et d’Alimentation pour la Belgique. Arrondissement de Huy », brochure, Musée de la Vie wallonne, s.d. / Document 70 : « Grande quinzaine de bienfaisance, Liège », Affiche, Musée de la Vie wallonne, 1918./ Document 71 : « Œuvre du secours discret, exposition-vente de sacs américains », affiche, Musée de la Vie wallonne, 1915 / Document 72 : « Groupe de femmes manifestant contre la vie chère à Fosses », photographie, Musée de la Vie wallonne, 1916 / Document 73 : BRASSEUR Léon, chanson « Pensée à l’absent », partition, Musée de la Vie wallonne, s.d. / Document 74 : Une du journal *Le Matin*, Gallica, 12/11/1918 (<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k572712h>) / Document 75 : Une du journal *Le Petit Journal*, Gallica, 12/11/1918 (<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6220923>) / Document 76 : Une du journal *L’Écho de Paris*, Gallica, 12/11/1918 (<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k809445m>) / Document 77 : « Signature de l’Armistice à Rethondes », photographie, *Cartes anciennes de Compiègne*, 11/11/1918 (<http://usuc.fr/Projets/cpa/afficheCPA.php?cpa=3213&lieu=Clairiere%20de%20l>) / Document 78 : « Signature de l’Armistice à Rethondes », photographie, *La Documentation française*, 11/11/1918, © Présidence du Conseil, La Documentation française (<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/premiere-guerre-mondiale/document-armistice.shtml>) / Document 79 : JACKSON Edward N., « Council of Four at the WWI Paris peace conference », photographie, Wikimedia Commons, 27/5/1919 ([http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Big\\_four.jpg](http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Big_four.jpg)) / Documents 83-84 : Cartes de l’Europe, retravaillées à partir de HISTORICAIR, « Carte des alliances militaires en Europe en 1914 », *Wikimedia Commons*, 31/10/2006, licence CC BY-SA 3.0 ([http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Map\\_Europe\\_alliances\\_1914-fr.svg](http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Map_Europe_alliances_1914-fr.svg)) / Document 85 : « Liège. Rue Walthère Dewé », photographie, *Bel-Memorial*, s.d. ([http://www.bel-memorial.org/photos/DEWE\\_Walthere\\_26342.htm](http://www.bel-memorial.org/photos/DEWE_Walthere_26342.htm)) / Document 86 : HAMOIR Philippe, « Stèle en hommage aux combattants de 1914 – 1918 du quartier d’Outremeuse », photographie, *Bel-Memorial*, 2009 ([http://www.bel-memorial.org/cities\\_liege\\_2/liege/liege\\_stele\\_outremeuse\\_14\\_18.htm](http://www.bel-memorial.org/cities_liege_2/liege/liege_stele_outremeuse_14_18.htm)) / Document 87 : SONUWE, « Basilique Sacré-Coeur à Cointe, Liège », photographie, *Wikimedia Commons*, 27/6/2010, licence CC BY-SA 3.0 ([http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Li%C3%A8ge\\_-\\_Basilique\\_Sacr%C3%A9-Coeur.JPG](http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Li%C3%A8ge_-_Basilique_Sacr%C3%A9-Coeur.JPG)) ; FRERE Benjamin, « Tour du Mémorial Interallié », photographie, *Wikimedia Commons*, 27/6/2010, licence CC BY-SA 2.5 ([http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Liege-Cointe-Tour\\_Memorial\\_Interallie-20060605.jpg](http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Liege-Cointe-Tour_Memorial_Interallie-20060605.jpg)) / Document 88 : BLOCH Vincent, « Tombe du Soldat inconnu. Paris », photographie, *Wikimedia Commons*, 2003 ([http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Paris\\_tombe\\_du\\_soldat\\_inconnu.jpg](http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Paris_tombe_du_soldat_inconnu.jpg)) / Document 89 : HAMOIR Philippe, « Commune de Liège. Plaque à la mémoire de Walthère DEWÉ », photographie, *Bel-Memorial*, 2011 ([http://www.bel-memorial.org/cities\\_liege\\_2/liege/liege\\_plaque\\_walthere\\_dewe.htm](http://www.bel-memorial.org/cities_liege_2/liege/liege_plaque_walthere_dewe.htm)) / Document 90 : DEROANNE Marie-José, « Commune de Verviers. Plaque à la mémoire de quatre fusillés de 1914-1918 », photographie, *Bel-Memorial*, 2009 ([http://www.bel-memorial.org/cities/liege/verviers/verviers\\_plaque\\_4\\_fusilles\\_14-18.htm](http://www.bel-memorial.org/cities/liege/verviers/verviers_plaque_4_fusilles_14-18.htm)) / Document 91 : « Place général Leman », *Les Humeurs du Loup*, 19/9/2007 (<http://louprouge.over-blog.com/article-12495004.html>) ; HOUSEN Jean , « La rue du Vieux-Mayeur à Liège », « La place Général Leman à Liège » et « Angle de la rue de Fragnée et de la Place du Général Leman, à Liège », photographies, *Wikimedia Commons*, 14/7/2010 et 19/7/2010, licence CC BY-SA 3.0 ([http://commons.wikimedia.org/wiki/File:20100714\\_vieuxmayeu03.JPG](http://commons.wikimedia.org/wiki/File:20100714_vieuxmayeu03.JPG), [http://commons.wikimedia.org/wiki/File:20100719\\_liege34.JPG](http://commons.wikimedia.org/wiki/File:20100719_liege34.JPG) et [http://commons.wikimedia.org/wiki/File:20100719\\_liege36.JPG](http://commons.wikimedia.org/wiki/File:20100719_liege36.JPG)) / Document 92 : HAMOIR Philippe, « Commune d’AMAY. Stèles aux morts de 1914-1918 », photographie, *Bel-Memorial*, 2010 ([http://www.bel-memorial.org/cities/liege/amay/amay\\_steles\\_14-18.htm](http://www.bel-memorial.org/cities/liege/amay/amay_steles_14-18.htm)) / Document 93 : HAMOIR Philippe, « Commune de WAREMME (BORGWORM). Monument aux morts des deux guerres », photographie, *Bel-Memorial*, 2013 ([http://www.bel-memorial.org/cities/liege/waremme/waremme\\_mom.htm](http://www.bel-memorial.org/cities/liege/waremme/waremme_mom.htm)) / Document 94 : USER: BEN2, « Colonne du Congrès Bruxelles, base du monument, Tombe du Soldat inconnu et flamme éternelle, Liberté d’enseignement (gauche), Liberté d’association (centre), Liberté des cultes (droite) », photographie, *Wikimedia Commons*, 20/1/2007, licence CC BY-SA 3.0 ([http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Colonne\\_du\\_Congr%C3%A8s\\_Bxl.04.JPG](http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Colonne_du_Congr%C3%A8s_Bxl.04.JPG)) ; GURRAM Murali Mohan, « PASSANTS, découvrez-vous ici repose le soldat inconnu », photographie, *Wikimedia Commons*, 23/9/2013, licence CC BY-SA 3.0 ([http://commons.wikimedia.org/wiki/File:CONGRESS\\_COLUMN-BRUSSELS-Dr.\\_Murali\\_Mohan\\_Gurram\\_\(10\).jpg](http://commons.wikimedia.org/wiki/File:CONGRESS_COLUMN-BRUSSELS-Dr._Murali_Mohan_Gurram_(10).jpg)) ; MURPHY William, « Christmas in Brussels (2007) », photographie, *Flickr*, 30/12/2007, licence CC BY-SA 2.0 (<https://www.flickr.com/photos/infomatique/2149073183/>) / Document 95 : HAMOIR Philippe, « Commune d’Aubel. Monument-calvaire aux morts de 1914 – 1918 », photographie, *Bel-Memorial*, 2010 ([http://www.bel-memorial.org/cities\\_liege\\_2/aubel/aubel\\_mom\\_14\\_18\\_cim.htm](http://www.bel-memorial.org/cities_liege_2/aubel/aubel_mom_14_18_cim.htm)) / Document 96 : HAMOIR Philippe, « Commune de HUY (HOEI) Vitrail aux victimes des deux guerres à l’hôtel de ville », photographie, *Bel-Memorial*, 2010 ([http://www.bel-memorial.org/cities/liege/huy/huy\\_vitrail\\_hotel\\_de\\_ville.htm](http://www.bel-memorial.org/cities/liege/huy/huy_vitrail_hotel_de_ville.htm))



LIEGE  
EXPO

14'18

02.08.2014  
> 31.05.2015



« LIEGE DANS LA TOURMENTE »

Musée de la Vie wallonne



« J'AVAIS 20 ANS EN 14 »

Gare Liège Guillemins

+32 4 237 90 50

[WWW.LIEGEEXP014-18.BE](http://WWW.LIEGEEXP014-18.BE)

+32 4 224 49 38

